



Les deux astronautes Jack Louman et Gordon Fullerton saluent les techniciens de la NASA en se dirigeant, ce matin, vers la navette spatiale.

COLUMBIA: c'est parti

CAP CANAVERAL (d'après l'AFP, AP et UPI) — Comme ce fut le cas lors de ses deux précédents voyages dans l'espace, un incident technique a retardé d'une heure, ce matin, le départ de la navette spatiale Columbia qui a finalement été lancée à 11h.

Un million de personnes étaient rassemblées autour du lieu de lancement. Les condi-

tions atmosphériques étaient idéales avec un ciel clair et de légers nuages en altitude. Les vents du nord-ouest ne soufflaient qu'à 9 km/h, et la température ne dépassait pas 27,8 degrés centigrade.

L'incident technique de ce matin a été causé par un réchauffeur du gros réservoir de la navette spatiale américaine. Selon M. Hugh Harris, le

commentateur des opérations de lancement au Cap Canaveral, ce réchauffeur est destiné à garder gazeux l'azote nécessaire à la purge sous pression des réservoirs d'oxygène et d'hydrogène liquide avant leur

Voir A-2, COLUMBIA

Autres informations à la page D-1

AVEZ-VOUS ÉCOUTÉ
CJRP 1060
AUJOURD'HUI?

LE SOLEIL

ste-foy
TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

DERNIÈRE ÉDITION

QUÉBEC, LUNDI 22 MARS 1982
60 pages 5 cahiers 86e année, no 71

• • Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 • •
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

La finance effraie la plupart des Québécois

AFFRONTER LA CRISE



guy amyot

leur utilité et la réponse du public, je me suis inscrit à l'un d'entre eux: "L'analyse financière".

La peur de la finance

Dans les journaux, la publicité qui précède cette session est invitante: "Ce séminaire propose une série de techniques simples pour voir et juger la situation financière d'une petite entreprise ainsi qu'un cheminement pratique permettant d'évaluer une demande de prêt à terme".

"Ce séminaire doit être très populaire", ai-je pensé. Je me préparais donc à me cacher au milieu de 200 dirigeants de PME dans un amphithéâtre enfumé. Surprise! A 9h, samedi, seulement 13 personnes étaient inscrites à cet atelier qui de l'aveu même des responsables, n'a jamais attiré beaucoup de monde. La plupart des Québécois seraient effrayés par tout ce qui ressemble à la finance.

C'est dommage! Cette session d'information de la Banque fédérale de développement peut aider une foule de dirigeants d'entreprises qui n'ont pas eu l'occasion d'acquiescer les principes fondamentaux de l'analyse financière. La fonction des états financiers, l'importance de surveiller les éléments du passif et de l'actif à court terme, le rôle stratégique joué par le fonds de roulement et les fonds disponibles, les techniques de planification financière, tels sont les principaux thèmes abordés dans ces ateliers.

La méthode pédagogique est efficace: à partir d'un cas réel, les participants vivent toutes les éta-

Voir A-2, CRISE

Dans le cadre de la série d'articles
AFFRONTER LA CRISE
LE SOLEIL offre aux employeurs 3 jours de publication gratuite d'offres d'emploi, dans le but d'aider les chômeurs.
Voici ces OFFRES D'EMPLOI:

ASSUREUR-VIE Compagnie d'assurance vie... 2000-2001, avenue... 3000-3001, avenue... 4000-4001, avenue...	REPRÉSENTANT(E) Compagnie d'assurance... 2000-2001, avenue... 3000-3001, avenue... 4000-4001, avenue...	VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF Compagnie d'assurance... 2000-2001, avenue... 3000-3001, avenue... 4000-4001, avenue...
---	--	--

En page D-4 aujourd'hui, LE SOLEIL présente les offres d'emploi que les employeurs ont pu faire paraître gratuitement.

- Rimouski au creux de la vague** page A-8
- Matapédia, cas unique de croissance** page A-9



La rivière Saint-Charles dans le secteur Duberger de Québec montre des conditions de dégel très normales. Ici, Jacques Daigle, du service de la voie publique de la ville de Québec, fait une évaluation de la situation en compagnie de Jacques Labbé, de Environnement Québec.

Aucune inondation n'est encore prévue

par Roch DESGAGNE

Les régions de Québec et de la Rive-Sud connaissent un dégel normal, et aucune inondation majeure n'est prévue dans l'immédiat à moins d'une précipitation abondante et soudaine, suivant les constatations des experts en cette matière.

La rivière Saint-Charles qui avait fait des ravages dans le secteur Duberger de Québec en février 1981, se comportait de façon très stable pour la saison, hier, d'après un relevé effectué par M. Jacques Daigle du service de la voie publique de la ville de Québec.

Une certaine nervosité s'est emparée des riverains de la Saint-Charles, samedi, quand la rivière a connu un gonflement de quelques pouces, attribuable semble-t-il à un afflux de glace et d'eau provenant de la Kabir-Kouba à Loretteville.

Mais, jusqu'ici, il ne s'est rien produit de comparable à l'inondation de l'an dernier et la Saint-Charles, qui fait l'objet d'une surveillance étroite, supporte bien le phénomène naturel du dégel.

Ailleurs dans la région 03, les principaux bassins hydrographiques sont au code I, c'est-à-dire légèrement inférieurs à la normale, selon M. Jacques Labbé, spécialiste du ministère de l'Environnement du Québec.

Sauf la légère hausse de la Saint-Charles samedi, les lectures les plus récentes des débits des principaux cours d'eau, la Chaudière sur la rive sud et la Sainte-Anne à Beauport, indiquent un code faible de gonflement, rapportait Gaston Trudel, surveillant de Environnement Québec, hier après-midi. Les rivières Etchemin, Beurivage (à Saint-Lambert) et

Jacques-Cartier sont aussi l'objet d'une étroite surveillance.

Précipitation à craindre

Rien d'anormal n'était signalé à Environnement Québec. Il faut dire cependant que la période de dégel est encore relativement jeune ou tardive, et les services d'urgence demeurent sur le qui-vive à longueur de journée.

Il suffirait d'une précipitation considérable pour tout déséquilibrer, craignent les spécialistes. Par ailleurs, la météorologie n'annonce rien d'important sur ce plan, du moins pour aujourd'hui et les prochains jours, si ce n'est de faibles chutes de neige.

Pour le moment, à l'échelle de la région, les rivières réussissent à

Voir A-2, INONDATIONS

2,200 élèves absents dans 8 écoles ce matin

par Damien GAGNON

La contestation étudiante a repris ce matin dans 8 des 13 écoles secondaires de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ). Toutefois, les cours ont été maintenus pour les élèves qui sont demeurés en classe.

Selon un relevé fait par la direction de la CECQ, environ 2,200 étudiants, soit 25 pour 100 de la clientèle des écoles secondaires, auraient quitté les cours répondant ainsi à l'invitation de l'association étudiante.

Ces étudiants protestent toujours contre l'adoption d'une nouvelle grille-horaire et grille-matières qui sera en application en septembre prochain. Les manifestants devaient se rendre sur la colline parlementaire mais selon les informations obtenues, ils étaient peu nombreux à se diriger dans cette direction.

L'association étudiante planifiait cette manifestation depuis la semaine dernière et avait demandé un permis. Les cours devaient se dérouler normalement demain.

Parmi les écoles où les étudiants ont débrayé, le nombre pour chacune des institutions pouvant varier de 70 à 250, on a mentionné les noms de Cardinal-Roy, Louis-Joliet, Marie-de-l'Incarnation et Joseph-François-Perreault.

Quant aux écoles de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, la situation était normale. Le conseil étudiant de la polyvalente de Charlesbourg a entrepris une démarche différente. Il est en contact avec le ministère de l'Éducation pour que ce dernier modifie la mise en application de l'augmentation de la note de passage de 50 à 60 pour 100 pour les examens.

Louis-Hébert Le directeur du scrutin semonce le clan libéral

par Réjean LACOMBE

L'organisation électorale du candidat libéral, M. Réjean Doyon, s'est attiré les foudres du directeur du scrutin dans la circonscription électorale de Louis-Hébert, M. Richard Lavigne.

C'est à la suite d'une plainte déposée vendredi par M. Mario Bilodeau du Parti québécois que M. Lavigne a été appelé à mener une enquête. En fait, le militant péquiste s'était plaint de la présence de brochures publicitaires électorales et d'autocollants de M. Réjean Doyon, dans le bureau de dépôt situé au quatrième étage du manoir Laure-Gaudreault à Saint-Foy.

Par ailleurs, au terme de la période des mises en candidature en vue de l'élection du 5 avril, cinq personnes brigueront les suffrages. Outre MM. Réjean Doyon (44 ans), candidat du Parti libéral, et Jean Keable (35 ans), candidat du Parti québécois, tous deux avocats, s'est ajouté M. Victor

Lévis, 23 ans, administrateur qui se présente sous l'étiquette du Parti libertarien, M. Michel "Persanne" Marcoux, 20 ans, artiste qui se présente à titre de candidat indépendant et de Mme Patricia Métivier, 38 ans, recherchiste, qui elle aussi se présente candidate indépendante.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir vendredi au président de l'Association du Parti québécois de Louis-Hébert, M. Bruno Leclerc, et dont LE SOLEIL a obtenu copie, M. Lavigne

indique clairement qu'un "tel comportement est inadmissible en période électorale".

En fait, M. Lavigne relate qu'il a reçu un appel de M. Mario Bilodeau vers 20h vendredi, l'informant que le candidat libéral, Réjean Doyon, aurait affiché des autocollants partisans à l'intérieur du bureau de dépôt situé au manoir Laure-Gaudreault.

"Je réponds à M. Bilodeau, indique M. Lavigne, qu'à mon avis le fait d'afficher de la publicité de nature partisane à l'intérieur d'un bureau officiel du directeur de scrutin servant de bureau de dépôt est contraire à la loi électorale."

Une enquête

M. Lavigne indique qu'il s'est rendu sur les lieux vers 21h vendredi et qu'il a constaté qu'aucune affiche autocollante n'était visible ni à l'in-

Voir A-2, LOUIS-HÉBERT

Sommaire

Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et spectacles	B-4 et B-5
Bandes dessinées	C-4
Bridge	D-12
Carrières et professions	B-3
Décès	D-15
Editorial	A-4
Feuilleton	B-4
Horoscope	D-13
Information régionale	A-8 et A-9
Loterie	A-2
Marc Lestage	B-6
Monde	D-1 à D-16
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-6
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-11
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-4

météo

Quelques flocons de neige, ce soir et la nuit prochaine. Ensoleillé avec quelques passages nuageux, demain. Minimum et maximum: moins 10 et près de 2.

page D-2

25 CIGARETTES

LES GAGNANTS MARK TEN

25 CIGARETTES MILD

Samedi soir au Colisée, Marian Stastny a marqué avec moins de trois minutes à faire dans le match, pour ainsi permettre aux Nordiques de livrer match nul 3 à 3 contre les Canucks de Vancouver.

Hier, à Rio de Janeiro, le Brésilien Nelson Piquet a remporté avec éclat le Grand Prix de Formule Un du Brésil. Le Québécois Gilles Villeneuve est sorti de piste au 30e tour.

Mike Bossy des Islanders de New York a égalé samedi la marque établie par un ailier droit en une saison, soit 136 points, ce record appartenant jusque-là à Guy Lafleur.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler Moyenne par cigarette Mark Ten Régulier: "Goudron" 16 mg, Nicotine 1.2 mg/Mark Ten Légère Régulier: "Goudron" 12 mg, Nicotine 0.9 mg.



En l'honneur des Stastny

L'Institut canadien de Québec était le site d'une fête donnée en l'honneur des frères Stastny hier après-midi. L'événement, organisé par la communauté slovaque de Montréal, consistait en une heure et demie de musique, chants et danses présentés, dans des costumes originaux de la Slovaquie, par l'ensemble folklorique canado-slovaque LIPA de Montréal. Un peu plus de 200 personnes, la plupart des ressortissants slovaques, y assistaient.

Le Soleil, Jacques Deschênes

COLUMBIA

(Suite de la première page)
remplissage en vue du lancement.

Ce réchauffeur a pu être réparé, mais il était déjà trop tard pour que le lancement puisse avoir lieu à l'heure prévue, et le directeur des opérations de lancement, M. George Page, avait décidé de le retarder.

La découverte d'incidents techniques est fréquente dans le long processus de préparation au lancement d'un appareil aussi complexe que la navette spatiale. En novembre, le second vol avait dû être reporté d'une semaine à 31 secondes du départ à cause du mauvais fonctionnement de systèmes hydrauliques de bord.

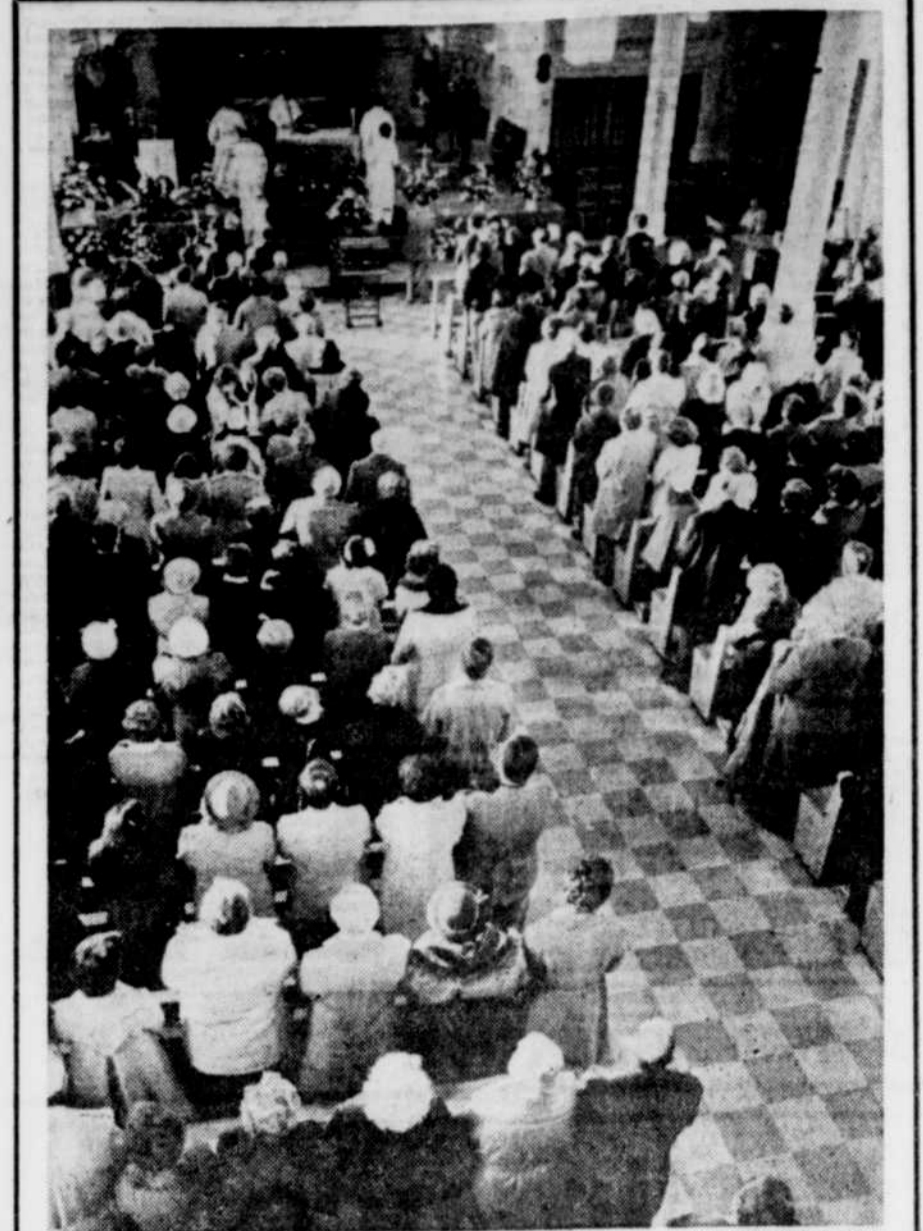
Deux heures et dix minutes avant le lancement, les astronautes Jack Lousma et Gordon Fullerton revêtaient leurs scaphandres après avoir pris leur petit déjeuner. Puis ils regagnèrent le pas de tir pour prendre place dans le poste de pilotage.

"Il semble que ça va être un grand jour pour nous", a lancé Lousma dans son premier message radio à bord de la navette qui entreprend son troisième et plus difficile voyage dans l'espace.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours étaient de stables à forts à l'ouverture de la séance, ce lundi matin, à la Bourse de Montréal.

Gulf progresse de 1/4 à \$12 1/4, Canada Cement avance de 1/8 à \$9 1/4, Dome Petroleum ajoute 1/8 à \$8 1/4 et Husky Oil monte de 1/8 à \$6 1/4, tandis que Consolidated Bathurst et CP Ltd restent inchangés à \$15 1/4 et \$30 1/4 respectivement.



Le Soleil, Gilles Lafond

A son dernier repos

Emplissant l'église de Saint-Etienne-de-Lauzon, quelque 700 amis, parents, ou plusieurs en simples curieux, ont assisté, samedi après-midi, aux funérailles du peintre Albert Rousseau, décédé subitement jeudi, à l'âge de 73 ans. Une toile du célèbre artiste représentant "Marie, Reine du monde", trônait dans l'église, à gauche de son cercueil, qui a été inhumé dans le cimetière paroissial. Parents et intimes étaient ensuite conviés à se souvenir du défunt au Moulin des arts tout près, qu'il a fondé en 1970.

LOUIS-HÉBERT

(Suite de la première page)

térieur ni aux alentours du bureau de dépôt. M. Lavigne a alors demandé au personnel du bureau de dépôt de lui expliquer ce qui s'était passé lors de la venue de M. Réjean Doyon.

"Apparemment, écrit-il, celui-ci serait entré rapidement à l'intérieur du bureau et aurait apposé un autocollant sur les vêtements de deux personnes responsables du bureau de dépôt. Celles-ci, étonnées de voir surgir M. Doyon dans leur bureau, lui serrèrent la main et le saluèrent. Aussitôt M. Doyon parti, elles se sont empressées d'enlever et de faire disparaître les autocollants, ainsi que les brochures publicitaires distribuées."

M. Lavigne indique par ailleurs

qu'il a personnellement récupéré une de ces brochures et un autocollant qu'il conserve sous son seing. "A son retour au bureau, ajoute-t-il, j'ai avisé Mme Michelle Rousseau-Méthot (présidente de l'Association du Parti libéral de Louis-Hébert) qu'elle transmette cette plainte à qui de droit et que de plus un tel comportement est inadmissible en période électorale."

Des activités

Dans un autre ordre d'idées, les organisateurs péquistes ont tenu, hier matin, un brunch auquel ont participé pas moins de 300 militants. Cette activité avait pour but d'inviter les membres du Parti québécois de Louis-

Hébert à contribuer à la campagne de financement du Parti québécois.

Par ailleurs, le candidat du PQ, M. Jean Keable, tiendra aujourd'hui une conférence de presse où il expliquera les grandes lignes de la deuxième phase de sa campagne électorale.

INONDATIONS

(Suite de la première page)

se frayer un chemin, et le couvercle de glace, de 60 à 85 centimètres d'épaisseur, s'amenuise.

Mesures d'urgence à Québec

Même si le danger d'une inondation ne pointe pas et que la Saint-Charles ne subit pas les conditions exceptionnelles de l'an dernier, à Québec on a constitué un comité de mesures d'urgence regroupant tous les services nécessaires en cas de sinistre.

Les quelque 250 personnes de Duberger demeurant en bordure de la rivière s'inquiètent et s'informent. "Ils ont raison d'être nerveux, j'ai vécu leur drame l'année dernière, pendant et après l'inondation, et je les ai vu pleurer..." remarque Paul Corbin, un contremaître du service de la voie publique de la ville de Québec.

Samedi et hier, les riverains circulaient fréquemment sur leur propriété en jetant un coup d'oeil vers le cours d'eau. Certaines maisons sont encore en rénovation, probablement des suites du grand embâcle qui s'était produit au nord du pont du boulevard Père-Lelièvre, le 23 février 1981.

Les dommages matériels occasionnés par cette débâcle-sur-

prise, pour les riverains et la ville, furent estimés à environ un demi-million de dollars.

Les gens du secteur, également, ne passent pas dans le coin sans porter attention à la Saint-Charles.

Le comité d'urgence a planifié des mesures de sauvetage, d'hébergement et de prévention en cas de sinistre. La Protection civile et Environnement Québec y sont impliqués.

Le service de la voirie et la gendarmerie assurent pour leur part une surveillance très suivie du cours d'eau, de sa source à Château d'Eau (Lac-Saint-Charles) jusqu'au centre de la ville. Les affluents de la Saint-Charles, les rivières Duberger, Lorette et Nelson dans le secteur Neufchâtel sont scrutés, et toutes les indications des citoyens sont prises au sérieux.

Selon Jacques Daigle, surintendant de la voie publique, il faudrait que la rivière monte subitement de quelques pieds avant de déborder. "Le couvercle de glace perd de sa consistance de jour en jour et il suit le niveau de l'eau", note-t-il. La rivière est complètement dégagée du côté sud du pont, ce qui rassure les surveillants.

CRISE

(Suite de la première page)

pes de la préparation et de l'analyse d'une demande d'emprunt bancaire. L'animateur après avoir divisé l'atelier en petits groupes, invite les participants à s'impliquer dans la reconstitution du cas. Impossible de dormir et de rêver: l'attention est soutenue pendant huit heures.

Préparé par le personnel de la BFD, le matériel utilisé lors de la session est pédagogiquement très utile. Simple, accessible, progressif et complet il répond parfaitement aux besoins des participants. Je dois, cependant, mentionner que la maîtrise minimum d'un certain nombre de concepts comme ceux de bilan et d'état des revenus et des dépenses est requise afin de vraiment profiter du matériel et des discussions qu'il alimente.

Samedi, le groupe du séminaire se composait de quatre conseillers en gestion, quatre dirigeants de PME, deux employés, un professeur, un étudiant et un...journaliste. Tous ont participé activement aux discussions, les motivations étaient variées: faire confirmer certaines connaissances, recueillir les informations nécessaires avant de lancer une en-

treprise, connaître les éléments utiles à la demande d'un prochain emprunt bancaire, etc.

A la fin du séminaire, personne ne semblait regretter son investissement de \$40 (frais d'inscription + repas). Plusieurs désiraient s'inscrire aux autres sessions de formation de la BFD. L'animateur de l'atelier aurait sûrement aimé entendre les remarques d'une participante: "Maintenant, je suis prête à entreprendre l'expansion de mon commerce; lundi matin, je prépare ma demande de prêt qui me permettra d'ouvrir une deuxième boutique d'ici quelques semaines".

LA QUOTIDIENNE

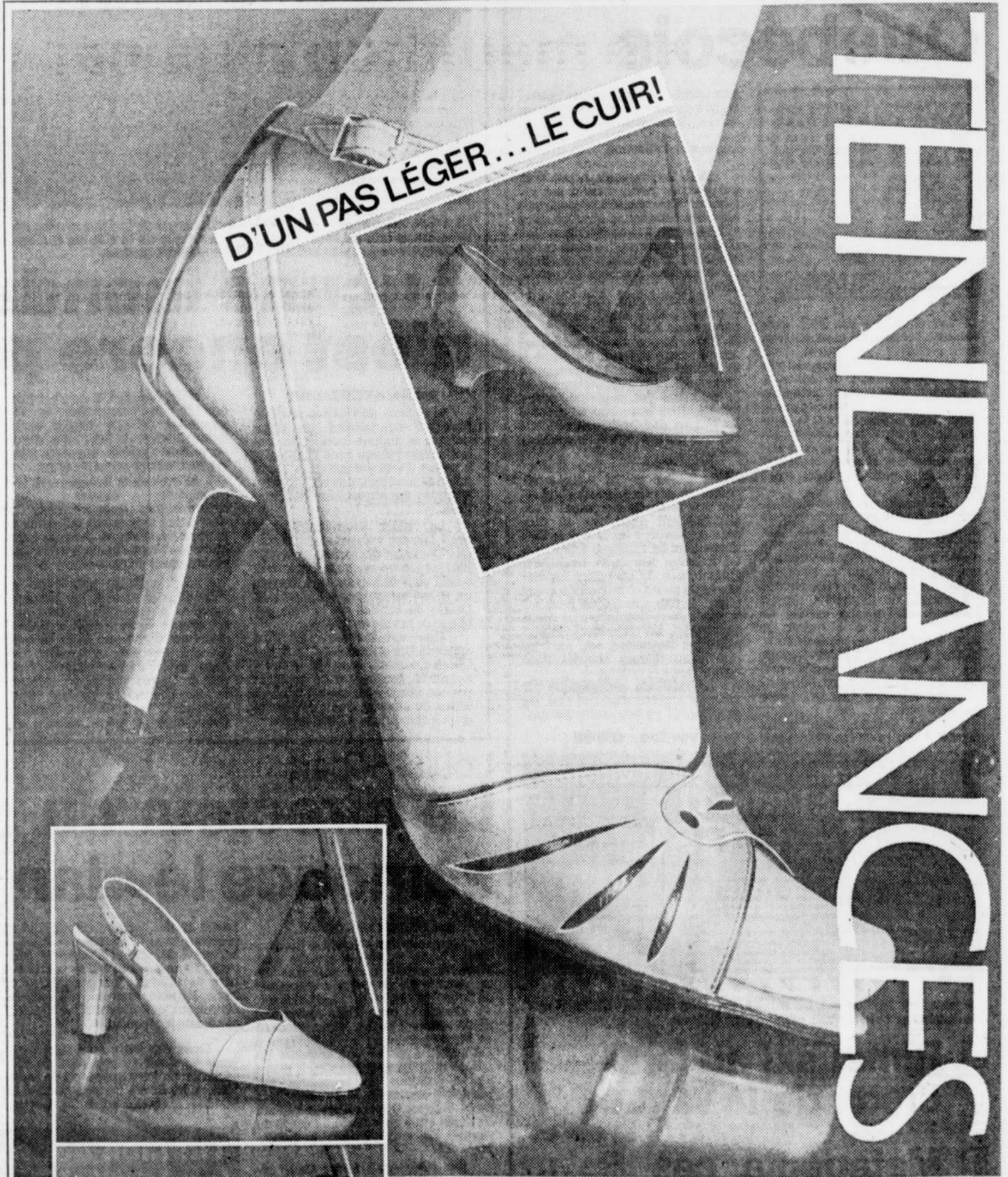
(tirage de samedi)
5-6-7
Informations: 643-8990

le mot du jour

Pouish! pouish!

Une autre remarque de la part de M. Fernand Cantin, de Loretteville, concerne l'emploi du mot anglais "spray". Il s'agit d'un atomiseur. Il y a aussi les mots vaporisateur, pulvérisateur, aérosol, nébuliseur, bombe, jet...

Pierre BELLEAU



D'UN PAS LÉGER... LE CUIR!

TENDANCES



Et oui! Le cuir dans tout son éclat printanier pour mieux pavaner les beaux jours de votre élégance. Fabrication canadienne réputée.

1. Sandale à talon haut, empeigne de cuir, semelle synthétique. Blanc et ton or, lichen et poudré. Pointures: 7 1/2 à 9AA; 6 à 10B. (Eaton, Place Ste-Foy, seulement). **70.00 la paire**

2. Escarpin agrémenté d'un décor métallique. Nouveau talon. Empeigne en cuir, semelle synthétique. Os, marine. Pointures: 5 1/2 à 10B. (Eaton, Place Ste-Foy, seulement). **75.00 la paire**

3. Soulier avec brides au talon. Empeigne découpée. Cuir marine, gris. Pointures: 7 à 8 1/2 AA et 6 à 10B. **65.00 la paire**

4. Sandale à empeigne découpée et liseré contrastant. Os et taupe. Pointures: 7 à 8 1/2 AA et 6 à 10B. **65.00 la paire**

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. Rayon 238 (sauf indications contraires). Achat en personne seulement.

EATON

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

Du valentin au poisson dans le courrier de René

par J.-Jacques SAMSON

Les Québécois écrivent chaque année des tonnes de lettres à leur premier ministre. Et il ne s'agit pas d'une image pour illustrer l'importance de la correspondance adressée au bureau du premier ministre, René Lévesque, chaque semaine. Le poids y est sûrement.

M. Lévesque reçoit chaque semaine environ 1,000 pièces de courrier (lettres et petits paquets) ces mois-ci. En 1979, avant la tenue du référendum, monsieur Lévesque a reçu 123,000 pièces de courrier durant l'année, soit une moyenne de plus de 2,000 par semaine. En 1981, la correspondance du premier ministre a connu une chute: 677 pièces de courrier par semaine.

Les Québécois lui parlent du taux de chômage, bien sûr, de l'aide sociale, de prêts et bourses aux étudiants, de "pensions", de la MIUF.

Certaines lettres, par contre, contiennent des "demandes spéciales": des photographies autographiées, des copies de discours, on s'informe de ses recettes culinaires préférées, ou de son signe astrologique, de la date, l'heure et le lieu de sa naissance pour tracer sa carte du ciel et peut-être projeter ainsi l'avenir du Québec...

Plusieurs demandes de signatures du premier ministre sont encore reçues pour des analyses graphologiques d'amateurs.

Le courrier postal adressé au cabinet du premier ministre contient parfois des cadeaux, expliquent aussi Mmes Céline Jubinville, directrice du Centre de documents du cabinet du premier ministre et Danièle Bouchard, responsable de la correspondance au bureau de M. Lévesque.

En février, des valentins évi-

demment. Pour Pâques, M. Lévesque reçoit chaque année un oeuf peint par une artiste polonaise de Montréal. L'oeuf est toujours parvenu en parfait état, soigneusement emballé, souligne Mme Jubinville. Des artistes tentent de vendre à M. Lévesque une caricature sur bois ou sur toile. Le premier ministre a déjà reçu une courtoise garnie de fleurs de lys et du sirop d'érable d'une entreprise de la Nouvelle-Angleterre.

Les présents sont parfois aussi d'un tout autre goût: un colis contenait des poissons en décomposition recueillis le long d'un lac pollué. Des travailleurs du secteur des pâtes et papier ont fait parvenir au premier ministre un billot pendant plusieurs semaines consécutives pour lui rappeler leur problème. Les billes de bois de 4 pieds furent empilées au Centre des documents.

Des contribuables pensent aussi au moment où M. Lévesque coulera des jours plus calmes. Il a déjà une collection de pantoufles de Phentex qui ferait des jaloux, raconte-t-on.

Les cadeaux non odorants, comme l'était le poisson, sont toujours acheminés au bureau de M. Lévesque, soutient Mme Jubinville. Le premier ministre tient à les voir.

Personnelle et confidentielle

Inutile de le préciser, que votre lettre porte la mention "personnelle", "confidentielle" ou quelque autre, le premier ministre ne l'ouvrira pas lui-même, ne la lira pas lui-même et n'y répondra pas lui-même.

Le courrier est d'abord soumis à l'inspection des services de sécurité. Il a été impossible de savoir combien de lettres ou de colis ont été retenus à ce service depuis 1976.

Il est ensuite dirigé au Centre des documents, au 1er étage du "bunker",

l'édifice J sur la colline parlementaire. Les livraisons se font au rythme de deux à quatre fois par jour, selon les levées.

Au total, 11 personnes à ce service traitent la correspondance du premier ministre. Au cabinet personnel de M. Lévesque, 10 autres personnes sont impliquées, à des degrés divers, dans les réponses au courrier.

Au Centre des documents, une première personne ouvre et comptabilise les pièces reçues, estampille chacune pour indiquer la date de réception. Des analystes prennent ensuite connaissance du contenu. Leur tâche consiste à préparer des fiches repaires jointes au document ou à la lettre et portant un code de classification.

Ces données sont ensuite inscrites dans une banque de données informatisées dont l'accès est limité à quelques initiés. Toute l'information contenue dans la correspondance y est emmagasinée.

Les réponses

Toutes les lettres reçoivent une réponse, à l'exception des lettres de menaces ou provenant de signataires camouflant leur anonymat dans des "pattes de mouches". Les lettres de menaces sont remises au service de sécurité.

Il existe une cinquantaine de réponses types à certaines périodes de l'année, à d'autres périodes, jusqu'à une centaine de formules. Ce sont des structures de base à partir desquelles on personnalise les réponses qui seront adressées. L'informatique permet d'ajuster la réponse en conséquence si une personne écrit pour la deuxième, la troisième ou quatrième fois au premier ministre.

Seuls les dossiers majeurs sont référés au cabinet du premier ministre.

Un premier tamisage permet en effet d'acheminer aux différents ministères les demandes spécifiques à leur champ de compétence.

Les demandes générales d'information, par exemple sur l'assurance-maladie, ou un cas d'accident du travail trouvent réponse au Centre des documents. On y répond également aux questions hétéroclites comme les photos, autographes et recettes préférées. Deux appareils de traitement de textes se chargent des réponses.

Les dossiers portant sur les autochtones, les Affaires intergouvernementales et internationales, la constitution sont dirigés vers le directeur du cabinet, M. Jean-Roch Boivin. Le "courrier politique" va à son adjoint, Michel Carpentier, organisateur en chef du parti; les invitations, à la responsable de ce carnet; les demandes d'entrevues à l'attaché de presse et le courrier sur le travail du personnel des cabinets politiques, à M. Gilles Tremblay, adjoint à M. Boivin.

"Tout le reste m'est dirigé", ajoute Mme Danièle Bouchard.

La responsabilité des réponses incombe à toutes ces personnes.

Les lettres adressées au premier ministre sont conservées deux ans au Centre des documents. Ensuite, après un "déclassement", lettres et réponses seront conservées au centre de pré-archivage jusqu'à la fin du mandat du premier ministre.

Après 20 ans, lettres et réponses deviendront des archives...



Le Soleil, Jean Vallières

En 1979, M. Lévesque a reçu 123,000 pièces de courrier durant l'année, a révélé Mme Céline Jubinville, directrice du Centre de documents du bureau du premier ministre. Toutes les pièces seront conservées dans les dossiers du centre.

L'Harmonie de Loretteville gagne le pari de son marathon musical

par Andrée ROY

"Tout ce qu'on peut dire pour tout de suite, c'est que ça nous semble un grand succès. Nous sommes comblés. Nous n'aurions pas pensé qu'il viendrait autant de monde, surtout qu'on pensait ne pas l'avoir assez annoncé", s'exclame Mme Yolande Blouin, hier soir, quelque deux heures avant que ne se termine le tout premier marathon musical, d'une durée de 12 heures, mis sur pied par l'Harmonie de Loretteville pour dénicher les fonds nécessaires à sa survie.

"Pour l'instant, je suis tout éternée de voir que ça plaisait. Quand nous avons monté ce solo de une heure, les deux autres percussionnistes de l'harmonie, Denis Pouliot, Gaétane Savard et moi, on se disait que les gens ne seraient peut-être pas enclins à écouter ça pendant une heure, qu'on manquerait

notre coup peut-être. Mais ça marche, les gens ont aimé ça!" révélait le percussionniste Claude Richard, quelques minutes seulement après avoir complété un "drum-o-thon" de une heure, entre midi et 13h, jouant successivement de la batterie, du xylophone et d'autres instruments de percussion dont il a appris le maniement au Conservatoire de musique de Québec.

Effectivement, à partir de 13h, l'assiduité des spectateurs, à l'auditorium de la polyvalente de Loretteville où se déroulait le marathon musical, "n'a pas dérogé", selon Mme Blouin, membre de l'harmonie qui agissait aussi comme publiciste et chargée des relations publiques. Par 400, 450 spectateurs, à la fois, il en est passé quelques milliers entre 11h et 23h, tapant du pied, frappant des mains, claquant des doigts, encourageant de la voix

et du geste "Voltigeurs de Québec", "Main Stream Jazz", "Quatuor à cordes de l'université Laval", "Dixieland Jazz Band de Bob Vocelle" et "Tip Tops" (dont la participation était défrayée gracieusement par l'Association des musiciens du Québec), "Jazz vocal de l'UL", "Quintet de cuivres du Conservatoire", tout autant que "Crodilius" et que l'Harmonie de Loretteville, qui ouvrait et fermait le marathon, en plus d'y faire intervenir son "stage band" de 16h à 17h.

Une première... à répéter

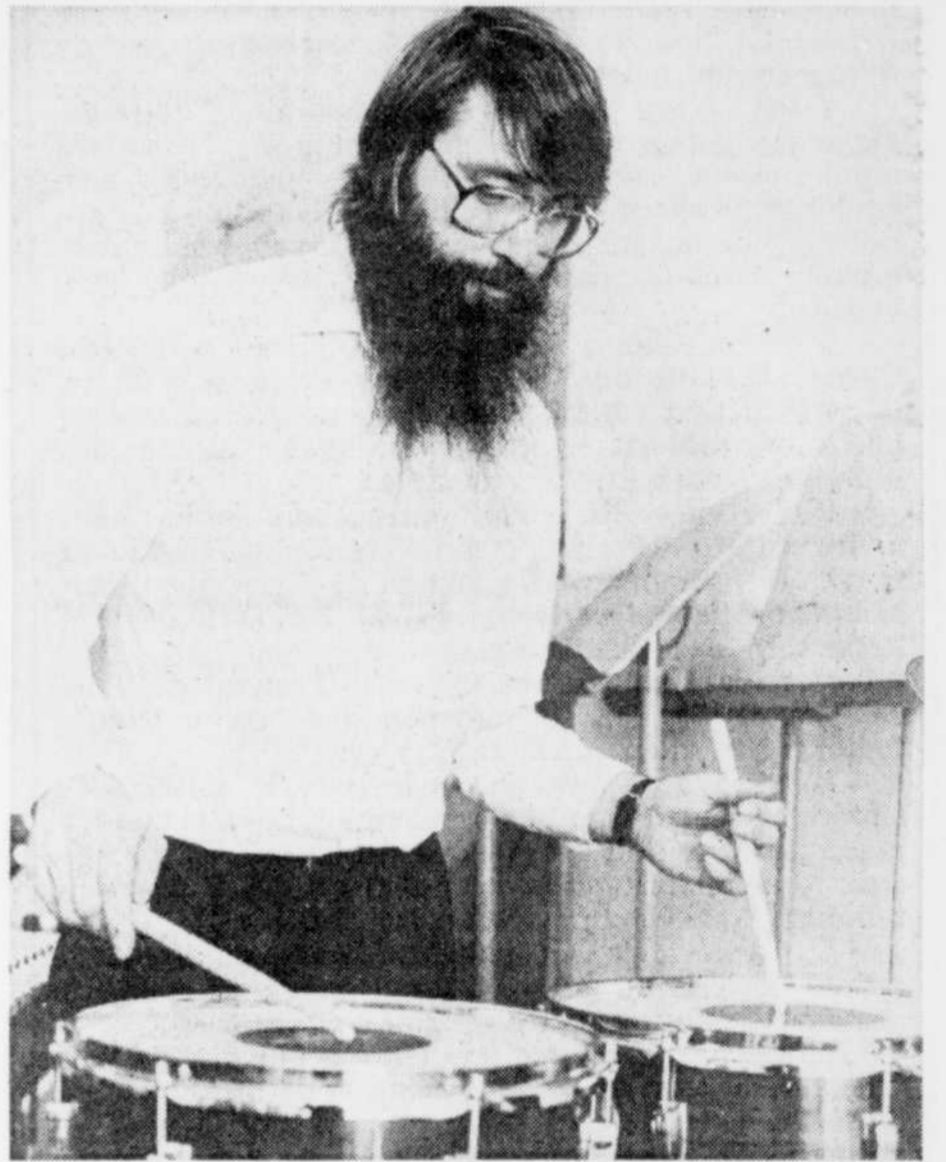
Avec la finition d'un nouveau local à défrayer, l'achat et l'entretien des instruments, ses besoins de partitions, ses frais de déplacements, l'Harmonie de Loretteville avait un problème de fonds de roulement qu'il devenait urgent de régler. D'où l'idée de mettre sur pied ce premier marathon musical. Pour 12 heures de musique quasi sans interruption, il en coûtait \$2 par adulte, \$1 pour les étudiants... et pas un sou pour les moins de 12 ans.

Ce n'était peut-être pas le marathon annuel de l'Orchestre symphonique à \$8 par personne, soulignait Mme Blouin, mais les amateurs en avaient certes pour leur argent. À \$0.50 par enfant, un membre de l'harmonie avait même mis sur pied une garderie, à brûle-pourpoint. Elle n'a pas chômé de l'après-midi!

C'était d'ailleurs la victoire du bénévolat, ce marathon organisé par les 60 membres de l'harmonie qui, avec une dizaine de parents et d'amis, veillaient à l'accueil, à faire fonctionner le restaurant, à activer les changements de groupes sur scène... en plus de prendre part à deux reprises au spectacle. La participation de chacun de ces groupes de musiciens était elle aussi bénévole.

L'expérience n'a pas été perdue pour autant. Pour un, Claude Richard avouait que lorsqu'il pratiquait dans son sous-sol, il n'avait jamais pensé pouvoir jouer de ses instruments aussi longtemps sans arrêter. "Ça allait bien, mais il y a des moments où je me sentais drôlement seul", disait-il, en précisant qu'il n'était pas fatigué outre mesure par son "drum-o-thon".

"Ce qui est fatigant, c'est de jouer avec tes bras. Fanatique de Bobby Rich, j'ai appris à jouer comme lui, en cibinant l'action des doigts et des poignets", révélait le musicien âgé de 34 ans, qui travaille en audio-visuel à l'université Laval.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Ancien élève du Conservatoire de musique de Québec, Claude Richard s'est vite aperçu qu'il ne gagnerait pas sa vie ici comme percussionniste. Il dit en faire maintenant "un loisir"...

ABONDANCE DES PRODUITS + RARETE DU CREDIT = PAUVRETE ET FAILLITES — POURQUOI?

Informez-vous:

Le Parti du Crédit Social du Canada
C.P. 86 Limoilou, Québec G1L 4T8
Tél.: (418) 628-6309

Autorisée et payée par Romuald Rodrigue agent autorisé



(Collaboration spéciale Gaëtan Clark)

Les duchesses au soleil

De retour à Québec aujourd'hui, les duchesses du Carnaval de Québec ont passé deux semaines à se faire doré sous le soleil des Bahamas. Au Club Med à Paradise Island, elles se sont adonnées aux sports nautiques tels que la planche à voile ou les randonnées en catamaran.

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique

Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

TOWERS

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

COURS DE "TENUE DE BAR"

avec certificat, par L'ÉCOLE DES MAÎTRES BARMAN-BARMAID INC. (AU CHÂTEAU FRONTENAC)

1re session: 6, 8, 13, 15, 16 avril (mardi et jeudi soir)
2e session: 7, 9, 12, 14, 19 avril (lundi et mercredi soir)
Session de jour: 31 mars, 1er et 2 avril

Inscription au Château Frontenac
En semaine, 9h - 18h. Le samedi, 11h à 15h.

En collaboration avec la Distillerie Melchers Inc. Permis du ministère de l'Éducation
692-0310

Spécial les lundis et mardis midi

Filet mignon Wellington ou Filet mignon en sauce

\$7.25

sope et breuvage compris

LE COUSIN BARMAN

Place Laurier/Ste-Foy, 651-5000

Faites comme moi... Choisir le Bon!

Michel Simard

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690 (face Banque Nationale)
BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384

A vendre PHARMACIE

75% professionnel
10 médicaments à proximité

Aussi à même propriété de 6 logements
Comptant minimal pour le tout

TEL.: 837-5804
Financé à 14%

AGENCE DE RENCONTRE

"NOUS"

1433, 4e Avenue, Québec

L'INTERMÉDIAIRE DISCRET A LA RECHERCHE DE L'AUTRE.
647-4320

Une primeur!

défilé de MODE

demain soir, 19 h

L'Entre-Deux

discobar à la mode au Fiacre de Ste-Foy

NOTRE VENTE 2e ANNIVERSAIRE DÉBUTERA LE MERCREDI 24 MARS À NOTRE BOUTIQUE DE PLACE FLEUR DE LYS

SILHOUETTE

lingerie-corseterie

Place Fleur de Lys (entrée no 2)
529-9748

Des Etats généraux du Carnaval



claudio masson

Un mois et plus après la fin du 28e Carnaval de Québec, alors que les cendres de cet événement annuel sont refroidies, le temps est sans doute venu de scruter, avec un certain recul, le passé récent de cette fête d'hiver et l'avenir de cette dizaine annuelle.

Faut-il abolir le Carnaval? le maintenir? le modifier dans son contenu et dans sa présentation? Pourquoi? De quelle manière?

Le Carnaval de Québec a été mis sur pied en 1954 avec des objectifs majeurs: 1 — organiser une période de réjouissances et de fête populaire durant les longs hivers et... à la veille du Carême et 2 — occuper une saison économique creuse à Québec entre la période des Fêtes et la venue du printemps.

Même si les moyens utilisés et les méthodes employées doivent nécessairement être remis en question après plus d'un quart de siècle, les objectifs initiaux demeurent fort valables et, de ce fait, le Carnaval doit continuer d'exister.

Dans un contexte de crise à la fois politique, sociale et économique, cette période de dévouement individuel et collectif est peut-être plus nécessaire que jamais. La "joie de vivre" québécoise est en train de fondre comme neige au soleil.

Dans notre société contemporaine, ultra-réglémentée, dépersonnalisée, informatisée, robotisée même, rien n'est plus sain pour les gens, pour leur équilibre physique, mental et psychique, que ces périodes de dévouement afin d'éviter de sombrer dans la névrose, dans la neurasthénie et les dépressions nerveuses.

Pour parvenir à atteindre cette portée sociale du Carnaval, il faut toutefois revenir à l'esprit de la fête, à la participation véritable des citoyens d'ici, à la simplicité des moyens et au volontariat des gens et des organismes et institutions du milieu.

Dans toutes les manifestations du genre, aussi nombreuses que variées, comme le Carnaval de Rio au Brésil, le Stampede de Calgary, le Carnaval de La Nouvelle-Orléans, la traversée du lac Saint-Jean à Roberval, le Festival Western de Saint-Tite, l'Oktoberfest de Kitchener et même le Festival d'été de Québec, il y a des débordements et on y trouve prétexte à trinquer et à y faire "la foire".

Habitué à la critique collective, le public désintéressé a peut-être trop tendance à ne voir que les inconvénients, que les quelques abus qui se glissent dans toute manifestation de ce genre et qui ne font que témoigner que l'homme n'est pas sans défaut.

Le Carnaval de Québec devrait-il être différent des autres festivals du genre? Devrait-on y appliquer des principes de puritanisme étrangers à nos moeurs?

Le Carnaval apporte une trêve à l'hiver, en plein milieu des mois de froid et de neige, et permet aux gens de sortir, de tenter de retrouver une joie de vivre et de perpétuer nos traditions québécoises en allant "jouer dehors".

Les retombées économiques du Carnaval ne font pas non plus de doute. Les recherches effectuées en 1973 par des spécialistes de la Faculté des sciences de l'administration de l'université Laval, les relevés compilés par la direction générale des recherches du ministère de l'Industrie et du Commerce, les données fournies par les dirigeants du Carnaval, les témoignages reçus des commerçants, des restaurateurs et des hôteliers démontrent que le Carnaval rapporte annuellement des millions de dollars en revenus directs et indirects à la région.

Cette période de l'année est catastrophique sur le plan économique. Si l'on ajoute à ce creux de la vague la situation particulièrement difficile que nous traversons avec un taux de chômage de plus de 12 pour 100, avec les pertes de milliers d'emplois, avec les fermetures d'usines en série, le temps n'est pas à l'abandon de cette source économique qu'est le Carnaval.

S'il faut maintenir cet événement annuel pour sa portée sociale et pour ses retombées économiques certaines, il est tout aussi urgent de revoir de fond en comble les procédés utilisés, le pourquoi de la perte d'identification et du désintéressement des gens d'ici à ce rassemblement annuel, l'image négative que crée le Carnaval auprès d'une proportion toujours plus importante de l'opinion publique.

À la lumière des critiques formulées depuis quelques années, et en particulier durant le Carnaval 1982, il est urgent que les responsables actuels ou les dirigeants du Carnaval 1983 organisent dans les plus brefs délais les "Etats généraux du Carnaval de Québec".

Tous les intervenants, individuels ou communautaires, tous les groupes intéressés pourraient y participer par différents ateliers.

Plusieurs thèmes pourraient être abordés: le bénévolat, le financement, la programmation, la participation du public, le rôle du gouvernement, la situation dans le Vieux-Québec, le rôle des médias, la structure et l'organisation du Carnaval etc...

Avant d'en arriver à un cul-de-sac complet, le Carnaval de Québec doit faire preuve de transparence et accepter d'être mis à nu pour un nouveau départ. Vaut mieux tard que jamais.



revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

De l'action positive

Les gouvernements ont l'obligation d'aider les membres des groupes défavorisés à réaliser leurs ambitions de carrière, mais pas de la manière dont le Québec se propose de le faire.

Le gouvernement du Québec a l'intention de faire appel à un nouveau règlement pour accorder aux femmes, aux handicapés, aux membres des "minorités culturelles" qui font des demandes d'emploi à la fonction publique du Québec la préférence par rapport à d'autres candidats également qualifiés.

Ce règlement obligera les ministères à embaucher ceux qui appartiennent à ces divers groupes, s'ils sont parmi les finalistes des concours.

Cette politique ne peut que provoquer le ressentiment du groupe à qui on n'accordera aucune aide — les francophones de sexe masculin. Elle a sans doute pour but de combattre les préjugés des commissions d'embauche, et de faire en sorte que les membres des groupes désignés obtiennent leur juste part des emplois disponibles. Mais elle sera considérée comme un moyen d'accorder aux membres de certains groupes des emplois qu'ils n'ont pas obtenus uniquement par leurs propres mérites. Elle peut même servir à renforcer l'opinion que les membres de ces groupes ne pourraient pas y arriver sans l'aide du gouvernement.

Quand un service public prétend fonctionner sur le principe du mérite, c'est le mérite seul qui doit déterminer qui sera embauché ou promu. C'est

très bien d'accorder une aide spéciale à certains groupes pour qu'ils accroissent leurs qualifications et soient plus en mesure de soutenir la compétition, mais c'est moins bien de définir ces personnes comme étant les premières entre les "égaux".

Quand le mérite n'est pas le facteur déterminant dans l'obtention d'un emploi, les candidats évincés devraient avoir recours à un processus d'appel qui déterminerait s'ils ont été victimes de discrimination. Il conviendrait ensuite qu'on en vienne à un accord.

Ce n'est pas là une méthode rapide et simple d'assurer la justice. C'est un remède contre la discrimination qui est loin d'être parfait. Mais c'est un remède plus équitable que ce que propose le Québec. (Le 11 mars)

The Edmonton Journal

Le noeud du problème

Il est certainement préférable de voir les travaux du Parlement interrompus pendant un certain temps — que les cloches de la dissension sonnent pendant une semaine, s'il le faut — que de laisser M. Pierre Elliott Trudeau diriger le navire de l'Etat à lui tout seul, depuis son bureau.

C'est, au fond, ce qui est en jeu actuellement.

"C'est évident: les conservateurs ont immobilisé la Chambre des communes, et ils ont utilisé une ruse très habile pour ce faire..."

Personne n'ignore que le premier ministre Trudeau déteste la démocratie parlementaire, et la récente tentative du gouvernement libéral

pour forcer le Parlement à approuver, d'un seul coup, les vastes changements contenus dans la Loi sur la sécurité énergétique, un document de 149 pages (dont le titre à lui seul couvre au moins 15 articles distincts), en est un bon exemple.

C'est pour cette raison qu'il est tellement important que cette tentative pour affaiblir davantage le Parlement soit arrêtée, même si cela doit paralyser tous les travaux.

Si le gouvernement peut forcer le Parlement à adopter ce projet de loi par un vote unique, sans débat et sans examen, il pourrait tout aussi facilement faire adopter un projet de loi autorisant le premier ministre à prendre n'importe quelle décision qu'il juge propre "à l'administration adéquate de l'Etat" pendant les 12 mois à venir.

Si le Parlement ne peut plus examiner ce que l'administration propose, il faudra dire adieu à la démocratie parlementaire. Il se peut que M. Trudeau, dont le peu d'estime pour le Parlement est bien connu, s'en fiche. Nous voulons croire que la plupart des Canadiens ne s'en fichent pas. — Le 5 mars

The St. Catharines Standard

En cas d'urgence

Le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, a déclaré récemment que tout gouvernement devrait avoir à sa disposition des méthodes lui permettant d'agir dans les situations d'urgence, et de faire régner l'ordre et la justice dans le pays.

Ces objectifs sont raisonnables, mais la manière dont le gouvernement

fédéral s'y est pris pour établir les méthodes soulève des doutes. En mai dernier, le cabinet a approuvé un arrêté ministériel qui permettrait la création de camps d'internement en temps de guerre, et des contrôles étendus en temps de paix, y compris l'administration par le bureau du premier ministre des services d'information nationale.

Pourquoi cette vaste extension de pouvoir sur des droits civils vitaux n'a-t-elle pas été définie, justifiée et débattue en Chambre? L'attitude évasive du gouvernement est particulièrement déplaisante dans ce cas.

Bien des Canadiens croient maintenant que le gouvernement libéral précédent a agi trop hâtivement quand il a invoqué la Loi des mesures de guerre pour maîtriser la crise du FLQ au Québec en 1970.

Le gouvernement lui-même, à l'époque, avait manifesté une certaine contrition en promettant d'introduire une loi moins radicale que la Loi des mesures de guerre, pour parer à des urgences moins graves. Il n'a pas tenu cette promesse.

Le premier ministre Trudeau a dit que l'intention du gouvernement, telle que représentée par l'arrêté ministériel, était de réviser toutes les lois d'urgence stipulées dans les cas d'inondations ou autres catastrophes naturelles, ainsi qu'en temps de guerre.

Cela, de toute évidence, devrait se faire en Chambre, au vu et au su de tout le monde, et sous la forme d'un projet de loi comme celui dont il avait été question en 1970-71. Les droits civils des citoyens canadiens ne devraient, pour aucune raison, être circonscrits ou compromis derrière les portes fermées du cabinet fédéral. (Le 5 mars.)

The Calgary Herald

notes de lecture

Le mystère Raspoutine demeure



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Une fois de plus, le mystère Raspoutine résiste à l'analyse. Malgré, en effet, les efforts intelligents et méthodiques déployés par André Amalrik pour lever enfin le voile de façon concluante, ce diable d'homme que semble avoir été Raspoutine préserve toujours, au moins en partie, son aura de maléfice et d'équivoque.

En partie seulement, cependant. Amalrik, en effet, semblait bien près de conclure lorsqu'il perdit la vie en Espagne en novembre 1980 et laissa ainsi inachevé son portrait de Raspoutine. Admettons, pour laisser sa chance au mystère, qu'Amalrik, bon écrivain autant que chercheur fiable, nous réservait peut-être comme conclusion ultime un dénouement explosif, inattendu, parfaitement déroutant; on conviendra quand même que les 21 chapitres disponibles, s'ils laissent persister du flou dans le portrait, en tracent assurément des contours passablement précis.

Amalrik, en tout cas, aura au moins établi que l'homme mérite plus et mieux que la

curiosité qu'attirent irrésistiblement les monstres et les désaxés. Certains, certes, continueraient, puisqu'ils y tiennent, à considérer Raspoutine comme un banal obsédé sexuel et à n'illustrer son effervescence que par son aptitude à ingurgiter "jusqu'à six litres de vin en un seul repas". Amalrik, quant à lui, recherches faites et refaites, va plus avant: il identifie et ressuscite un extraordinaire personnage capable de tutoyer le tsar et la tsarine sans cabotage apparent et parfaitement apte, tout illettré qu'il soit, à des vues politiques cohérentes et même prophétiques.

Avant même la guerre de 1914, Raspoutine, au dire d'Amalrik, avait déjà largement démontré son étonnante lucidité. "Raspoutine", écrit-il, avait réussi à retenir la Russie au bord du gouffre en 1912 et à retarder l'incendie de deux ans, mais il n'avait pu exercer sur Nicolas II son influence au cours de l'été 1914 à cause de sa blessure (reçue au cours d'un attentat) et qui le tenait éloi-gné. Peut-être aussi, à ce moment-là, n'y avait-il plus personne qui pût arrêter la marche des événements..."

Amalrik lui-même nuancera plus loin ce jugement un peu défaitiste: en effet, même après le déclenchement des

hostilités, Raspoutine réussira presque, de l'aveu même d'Amalrik, à remettre la Russie sur ses rails. Amalrik, en somme, convient presque de ceci: un Raspoutine moins systématiquement trahi et plus honnêtement renseigné sur les tractations secrètes d'un peu tout le monde aurait peut-être achevé l'impossible, c'est-à-dire qu'il aurait (peut-être) restauré la paix et rendu la révolution de 1917 inutile.

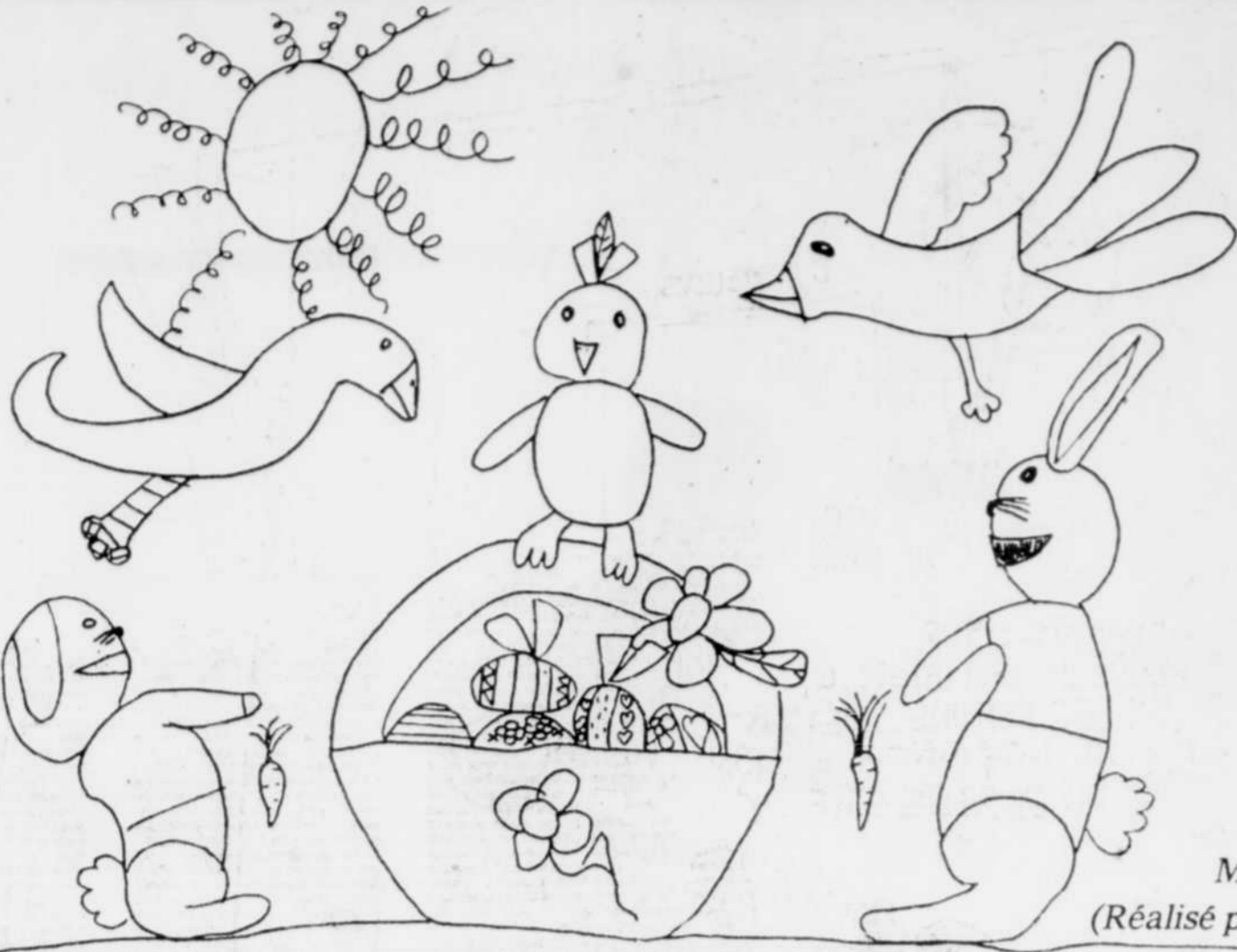
Car, trahi, Raspoutine le fut avec constance. Par des jaloux et par des imbéciles. Par des fourbes autant que par des faibles. Protopopov, par exemple, ce vice-président de la Douma sur lequel il tablait pour jeter un pont entre le tsar et l'Assemblée législative, succomba plutôt aux charmes de la cour et devint un objet de haine pour les parlementaires. "On peut certes se demander, écrit alors Amalrik, si Protopopov, même sans le boycott des parlementaires, aurait eu le temps et la force de réaliser son programme, pour lequel, justement, Raspoutine en avait fait son protégé. Ce programme était des plus raisonnables; en matière agraire, il prévoyait l'expropriation forcée (avec compensation) des terres de l'aristocratie et leur répartition entre les paysans. Le problème de la terre, en suspens depuis la révolution de 1905, n'avait toujours pas reçu de réponse tout

en constituant le conflit social le plus aigu en Russie. Il est certain que si la propriété terrienne de l'aristocratie avait été liquidée il n'y aurait jamais eu de révolution".

Et Amalrik de tirer alors une conclusion qui donne une idée de la stature réelle de ce "moujik ivrogne": "Dans leur ensemble, les plans de Raspoutine et de Lénine se recouvraient, témoignant ainsi de la perspicacité et du bon sens des deux hommes".

Même inachevé, ce portrait est donc, déjà, celui d'un humain aux contrastes riches et violents. C'est aussi, du même coup, celui d'une société déjà happée par le laminage révolutionnaire et dont les strates, hier encore en harmonieux étagement, s'entrechoquent maintenant de façon meurtrière. Paysan illettré, croyant authentique mais fréquemment emporté vers la démesure sexuelle ou la cuite monumentale, Raspoutine fut aussi auprès du tsar de toutes les Russies l'un des rares avocats du peuple que Nicolas II ait jamais entendus.

Raspoutine n'a pas réussi à préserver en Russie la paix intérieure ni à harmoniser sa propre personnalité, mais ce n'était, ni dans un cas ni dans l'autre, une sinécure. André AMALRIK, Raspoutine, Editions du Seuil, 1982, 291 pages.



Mélanie Vallières
(Réalisé pour Crayons de SOLEIL)

A l'occasion de la Semaine des garderies, qui se déroule cette semaine, les parents de la Garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'une des plus anciennes " survivantes " du mouvement coopératif en garderie au Québec, ont fait parvenir au premier ministre Lévesque ainsi qu'à trois autres ministres de son gouvernement des " lettres-paravents " sur la situation actuelle des garderies. Voici trois de ces lettres.

Pour des garderies bien en vie

Nous avons tous, pour la plupart, grandi dans un contexte où les hommes, un peu distants et souvent absents, gagnaient le pain de la famille "à la sueur de leur front", et où les femmes, omniprésentes, tenaient maison et enfants avec tout autant de sueur sinon plus. Familles nombreuses, maisons chaudes et habitées, marmites qui fument, nous transportons avec nous de belles images: notre mémoire collective transforme facilement la dure réalité en "bon vieux temps".

Or c'est souvent en comparaison avec de telles images rassurantes que l'on s'irrite de voir ces femmes "abandonner leurs enfants à des étrangers pour aller gagner des salaires qui ne font qu'augmenter les impôts de leur mari". Et de ce côté de la balance, les images sont bien sombres: enfants désœuvrés, maisons vides, femmes dénaturées. Pour peu, on comparerait la garderie à un orphelinat.

En réalité, s'il est bien évident que la garderie est à associer à l'évolution du rôle des femmes dans la société, il se pourrait bien qu'elle n'en soit pas une conséquence malheureuse, mais plutôt une condition positive, à la fois heureuse, économique et nécessaire.

Le droit au travail

La famille québécoise a eu dans le cours du présent siècle à s'adapter

à des changements sociaux qui ne sont pas venus d'elle. Pensons plus particulièrement à l'industrialisation et à l'urbanisation.

L'industrialisation a eu pour conséquence de dissocier le travail du lieu de résidence: on ne travaillait plus la terre autour de la maison, on n'oeuvrait plus dans la boutique attenante, mais on effectuait un travail mécanique dans un tout autre lieu et en l'absence de la famille. Le rôle de gardiennage de l'homme sur ses enfants, pourtant bien réel, s'en est vu diminué, de telle sorte que ce fardeau précis a désormais incombé aux femmes, demeurées, elles, au domicile.

Avec l'industrialisation, l'urbanisation a eu pour effet de diminuer l'intérêt économique de la famille nombreuse, devenue inutile avec la disparition des tâches agricoles, et même exorbitante dans une société où tout bien et tout service devait maintenant se monnayer.

Privées des hommes et restées à la maison, les femmes ont gardé de moins en moins d'enfants, et l'ennui les a gagnées: que voulez-vous, elles avaient un passé de femmes actives! Nous n'insisterons pas sur les problèmes trop connus de santé mentale des femmes sinon pour affirmer bien haut que le soin d'un ou deux enfants et l'entretien d'un domicile urbain s'avère pour plusieurs d'entre elles insuffisant à utiliser leurs énergies. D'où certainement ce besoin très na-

tuel de repenser leur emploi du temps et de s'activer à leur plein régime, que ce soit dans un emploi rémunéré ou dans un "chômage créateur" à la mesure de leurs intérêts — militantisme, expression créatrice, etc.

A ce droit fondamental à l'action, ou si on veut, au travail, correspond très exactement la garderie. On remarquera en effet qu'en regroupant ainsi les enfants pendant la semaine "ouvrable" on réussit pour un à permettre aux femmes de fonctionner à plein régime, et pour deux, à rétablir un équilibre réaliste dans la proportion adulte / enfant. Ce n'est peut-être pas par hasard si le ratio d'environ 7 à 8 enfants par travailleur que nous connaissons en garderie correspond d'assez près à notre image de la famille nombreuse d'antan.

Le droit des enfants

Quant aux petits "orphelins", ils ne sont peut-être pas là où on le croirait. On peut être orphelin de père et de mère, mais on peut aussi être orphelin de frères et de sœurs. Sans qu'il s'agisse ici de débâcle de psychologie, il nous faut cependant admettre que les enfants ne retrouvent plus désormais dans leur seule famille une quantité de "pairs" suffisante pour pourvoir à leur socialisation. Or si "tout se joue avant cinq ans", n'est-il pas essentiel de donner aux

petits l'occasion de se côtoyer et de s'apprendre? Formerons-nous des individualistes surchoyés et surprotégés ou des individus responsables capables d'empathie, de collaboration et de partage?

En dehors de toute doctrine sociale, il nous semble qu'il s'agit là d'un enjeu important et qu'à cet effet, la garderie peut devenir un milieu d'apprentissage des solidarités essentielles à tout projet de société.

Nous, qui voyons nos enfants apprendre à se parler, à régler leurs conflits, à se consoler et à prendre soin les uns des autres, sommes en tout cas persuadés qu'ils expérimentent là des valeurs que nous ne pourrions leur offrir à domicile, dans l'univers de nos familles restreintes.

La nécessité de la garderie

Nous parlons de droits, mais il est des cas où la garderie est une nécessité, une condition sine qua non. Vous n'êtes pas sans apercevoir l'accroissement du nombre de familles monoparentales par les temps qui courent. Qu'arrive-t-il au couple et à la durée? Encore une fois, nous ne nous prononcerons pas sur le phénomène, dont les racines nous échappent. Il reste cependant que la responsabilité de l'enfance incombe

alors à un seul parent, la mère la plupart du temps, et qu'elle lui pèse lourd.

Un parent seul avec son ou ses enfants n'a d'autre choix que de demeurer au domicile sous le régime du bien-être social ce que, nous espérons, vous n'encouragez pas, ou de travailler et de faire garder les enfants. Aucune des solutions n'est facile, mais dans ce cas la garderie offre des perspectives indéniables d'entraide et de partage des responsabilités. Les enfants de notre garderie proviennent pour près des trois quarts de familles monoparentales: une fermeture de la garderie chez nous aurait des conséquences très pénibles sur nos conditions de vie.

Toutes ces considérations font que, selon nous, il est essentiel:

- que la garderie soit considérée comme une alternative constructive dans la présente situation sociale;
- que l'accès à la garderie soit considéré comme un droit pour tous les parents qui le désirent;
- que l'on mette tout en oeuvre pour assurer la survie des garderies déjà existantes;
- que l'on facilite au maximum l'ouverture de nouvelles garderies à chaque fois qu'un regroupement de parents se manifeste et en formule le besoin.

L'enfance est d'art

Notre parole est d'argent mais l'enfance est d'art.

Faudra-t-il le tatouer sur les murs, ou recommencer mille brouillons à la mine, mais quelle est donc la parole qui nous fera entendre?

Nous réclamons le financement direct des garderies par l'Etat.

En cette matière, la question à se poser est d'ailleurs fort simple: les frais de garde incombent-ils aux seuls parents concernés ou à l'ensemble de la société? Car ne nous illusionnons pas: l'Etat n'est pas une vache miraculeuse qui broute des paroles et fournit de l'argent. L'Etat, c'est nous. Ou si vous voulez, l'Etat c'est un contrat de service que passent entre eux l'ensemble des citoyens d'une société. Et l'argent de l'Etat, c'est l'argent que ces citoyens mettent en commun pour obtenir les services qu'ils désirent. Le tout est de savoir où figure la garderie parmi l'ensemble de nos besoins de service. Nous finançons ainsi collectivement nos écoles, nos centres de santé, nos fonctionnaires... nos routes. Nous finançons aussi collectivement beaucoup de choses qui ne sont pas à proprement parler des services, mais des ambitions de dirigeants élus ou non élus.

Eh bien il nous semble que dans l'état actuel des choses, il vaudrait la peine de considérer le financement collectif des garderies.

L'ensemble des citoyens

Pourquoi faire porter le fardeau

de la petite enfance à l'ensemble des citoyens?

Parce qu'on consacre ainsi le droit des femmes au travail.

Parce qu'il nous faut absolument aménager des conditions favorables au relèvement de la natalité, sous peine de voir demain l'ensemble de la société souffrir de sa propre vieillesse.

Parce que l'ensemble des citoyens n'assume plus de façon égale la natalité. L'accroissement du niveau de vie et la déstabilisation des modes d'existence semblent en effet en décourager plusieurs de se reproduire et de s'engager dans cette responsabilité à long terme qu'exige l'éducation des enfants. Il nous paraît normal alors que des concitoyens sans enfant contribuent financièrement au gardiennage des petits qui, demain, assureront leurs vieux jours.

Entendons-nous bien ici: il ne s'agit pas de revendiquer de l'argent tombé du ciel. Les temps sont durs, et les cieux, lourdement hypothéqués, nous le voyons bien. Non, nous sonnons plutôt l'alarme car nous voyons bien tôt le fond de nos propres bourses et il devient de plus en plus évident pour nous que ce n'est que par un serrage de ceinture collectif qu'on pourra assurer la survie des garderies. Nous payons déjà des \$11, \$12, \$13, \$14, \$15 par jour par enfant, ce qui équivaut à des montants annuels astronomiques: \$2,750, \$3,000, \$3,250, \$3,500, \$3,750. Créez une taxe volontaire, réorganisez l'assiette fiscale, diminuez les dépenses de luxe, mais de grâce, soulagez-nous! Les garderies sont une priorité pour l'avenir du Québec: elles portent la vie.

Mais attention, l'enfance ne se monnaie pas

"Mais l'enfance est d'art..." Nous avons ainsi voulu souligner qu'en même temps qu'il nous faut parler de financement, nos enfants demeurent irréductibles à des questions d'argent. Ils sont sans prix, porteurs de création et d'avenir.

Nous redoutons pour eux l'institution, les normes, barèmes et règlements qui accompagnent habituellement les financements publics et qui, à la longue, broient les personnes dans une machine complètement ignorante de la réalité.

Aussi réclamons-nous un financement contrôlé par la base, par les parents et travailleurs qui côtoient quotidiennement les enfants, dans une formule où l'appareil gouvernemental serait le plus léger possible et de là... le plus économique possible.

N'allons surtout pas encourager la création de nouveaux postes de fonctionnaires aussi coûteux en soi que les sommes à répartir parmi les garderies. La machine d'Etat est déjà suffisamment lourde: nous ne verrions rien d'utile à l'alourdir encore plus, alors que les garderies sont déjà bien équipées pour générer, à partir de leurs propres effectifs de parents et travailleurs, les contrôles et services inhérents à leur propre existence.

Il faut dès lors travailler à des formules nouvelles, plus enracinées dans le quotidien, et fondées avant tout sur le pouvoir local d'assemblées de parents et de travailleurs. C'est pourquoi nous associons fermement le présent volet au troisième, qui s'intitule: "Chacun à sa place et les petits seront bien gardés".



Les petits restent

L'avenir est une page blanche... qui se couvrira de débats, d'opinions, de règlements, car il est bien évident que l'on statuera de quelque façon sur les garderies.

Mais attention que les mots s'enracinent et qu'ils favorisent l'enfance. Souhaitons que les petits restent. Souhaitons que la politique n'éteigne pas la vie et tout l'effort d'adaptation à la vie dont témoignent les garderies, nées de la volonté collective de parents désireux de ménager une place au soleil à leurs petits.

Nées de peu, les garderies en arrivent à l'heure où leur survie dépendra d'un choix collectif supportant celui des parents.

Et c'est très important. Les enfants nous mangent tout rond et c'est bien fait. Mais qui les fera ces petits, si on place les parents éventuels devant d'impossibles contraintes de temps et d'argent? Ils se font déjà rares, les parents.

Demain sera-t-il un désert... ou un beau jardin d'enfance?

L'éducation

L'élève en difficulté

M. Marc-E. Thivierge
Québec

Dans votre article "COMME DES MOUTONS" de la page du lecteur du 11 mars dernier, vous avez fait preuve de concision vu que l'article en question n'était constitué que de trois paragraphes.

Vous vous étonnez du sursaut des étudiants de voir leur note de passage partir de 50 pour 100 pour aller à 60 pour 100. Vous dites que vous avez eu à subir ce sort lors de vos études au collège et vous en êtes sorti "cum laude". Vous mêlez les choux avec les navets, et je m'explique. Ce que le ministère propose est que la note de passage soit de 60 pour 100 dans chaque matière, alors que de votre temps il vous fallait avoir 60 pour 100 sur l'ensemble des matières mais pas nécessairement 60 pour 100 dans chaque matière. Dans ces années-là (je m'en souviens très bien moi aussi), on se forçait surtout dans la matière où on était doué, ce qui nous donnait de bons résultats qui venaient compenser pour les matières faibles; au bout de la ligne,

j'avais mon 60 pour 100 de moyenne générale grâce à mon latin et mon grec qui dépassaient ma faiblesse en mathématiques.

Mais, avec l'ère des polyvalentes, c'est la promotion par matière. Un(e) étudiant(e) n'est pas nécessairement dans la même année pour toutes ses matières. Il(elle) peut être en secondaire III en français, en secondaire IV en anglais et secondaire V en sciences humaines. Vous imaginez-vous alors la difficulté d'atteindre un niveau supérieur si il(elle) ne réussit pas à obtenir 50 pour 100 et qu'on lui demande pour l'an prochain d'avoir 60 pour 100: c'est d'un ridicule consommé. Et ne venez pas non plus me dire la rengaine: "Ils ont rien qu'à se forcer." Je suis d'accord toutefois pour dire que nombre d'étudiants qui travaillent pour le minimum vont travailler un petit peu plus et ils vont obtenir 60 pour 100. Mais, ce n'est pas à ces étudiants paresseux sur les bords auxquels je pense: c'est à ceux qui, malgré des efforts louables et sentis par les professeurs,

auront toujours une vitesse de croisière très lente dans une certaine matière. Que voulez-vous? S'ils n'ont pas la bosse des maths, ils ne l'auront pas plus en mettant la note de passage à 60 pour 100. Pour comprendre cela, il faut vivre dans le milieu de l'éducation pour comprendre la panique qui s'installe chez ces étudiants moins doués. Ils nous disent avec des larmes aux yeux qu'ils ne pensent plus faire tel ou tel métier car ils sont assurés de couler avec cette brique sur la tête.

Vous, M. Thivierge, vous aviez du talent et vos petits enfants semblent en avoir autant que vous. Mais imaginez seulement un instant que vous êtes père d'un enfant un peu moins brillant que la moyenne, que penseriez-vous de cette politique du ministère de l'éducation de mettre la note de passage à 60 pour 100? Vous seriez indigné, désespéré, révolté. Vous voudriez crier votre rage, non? Moi, en tout cas, j'ai très peur que ce 60 pour 100 fasse décrocher cette classe d'étudiants. Quel stimulant auront-ils à aller à l'école s'ils sont coulés avant de franchir la porte de leur local de cours. J'aime chacun de mes étudiants comme s'il ou elle était mon fils ou ma fille, et quand on leur fait mal injustement, je ne reste pas insensible devant cette situation. Je tolère encore moins le J'M'en foutisme des parents comme vous, M. Thivierge, qui (si au moins ils ne disaient pas un mot) louangent M. Laurin et sa supposée réforme qui a néanmoins des points fort intéressants pour la gent étudiante. Mais, pour ce qui est du 60 pour 100, c'est rire effrontément de l'élève en difficulté.

P.S.: Une petite réponse à M. Léandre Faguy qui a signé l'article "Le sens de l'effort", juste en haut du vôtre. Heureusement que vous n'êtes pas dans le milieu de l'éducation (votre pessimisme le prouve), car vous ne feriez pas long feu parmi les jeunes. La jeunesse n'est pas aussi malade que vous le pensez. Reste à savoir qui est si mal en point?

Robert Martel, professeur
Régionale Chauveau

L'erreur au pluriel

Mentez, mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose, disait Voltaire...

Il nous semble que c'est la technique employée par la direction de la Régionale Louis-Frédéric pour discréditer le mouvement d'appui des parents aux revendications des étudiants de la polyvalente de Lévis.

Serait-ce par crainte de la vérité?

"La vérité est une, seule l'erreur est au pluriel" et la direction de la polyvalente en a commis plusieurs qui malheureusement ont été enterrés par la direction de la régionale.

Les évidences:
— imposition d'une nouvelle grille-horaire, transitoire entre l'actuel et le nouveau régime pédagogique, sans consultation, au préalable, des étudiants et des parents;

— le 9 février 1982 les étudiants, en assemblée générale, se prononcent pour le statu quo ante;

— le 15 février 1982 les étudiants se prononcent à nouveau en assemblée générale pour le statu quo. Sur 1,745 votants, 1,393 votent pour une manifestation illimitée jusqu'à ce que la régionale revienne sur sa décision d'imposer la nouvelle maquette. Suite à ce débrayage la direction de la polyvalente ferme l'école d'une façon unilatérale.

— le 17 février 1982, réunion des parents; une minorité des parents se présente à cette réunion. Cependant la majorité des intervenants se prononcent pour le statu quo ante.

— le 25 février 1982, seconde réunion des parents; mentionnons que près de 600 parents participent à cette rencontre. Soulignons aussi que la grande majorité des parents se sont prononcés pour le statu quo.

— dans une lettre datée du 28 février 1982, adressée aux parents, Michel Lamy, l'actuel directeur de la polyvalente, affirme de façon gratuite et péremptoire que "l'ensemble des parents sont favorables à la maquette adoptée antérieurement".

— A la réouverture du 3 mars, les étudiants prennent un 3e vote; la grande majorité des étudiants présents se prononcent pour la poursuite des manifestations. Rappelons que pendant cette assemblée générale 4 étudiants y compris le vice-président du Conseil étudiant et le président de l'Assemblée, pour avoir exercé leur droit de parole, ont été suspendus. En effet, quelques heures plus tard leurs parents recevaient, par voie de huisserie, un avis d'expulsion de leurs enfants.

— Le lendemain, jeudi 4 mars, par solidarité pour leurs confrères, la majorité des étudiants, spontanément, poursuivent leur manifestation pacifique.

— Par la suite, un autre étudiant est expulsé, par voie de huisserie, pour avoir cru exercer, lui aussi, un droit fondamental, le droit d'expression et d'opinion, comme du reste l'indique l'article 3 de la Charte des droits de la personne.

Ce sont les quelques faits que nous tenons porter à la connaissance du public, pour faire contrepoids aux déclarations démagogiques du directeur actuel de la polyvalente de Lévis et de son supérieur immédiat.

Le Comité des parents d'appui aux étudiants de la polyvalente de Lévis

Jeannine Richard
Robert Laforesterie
Nicolas Lapegna

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Ecouter nos jeunes

La semaine du 1 mars, la CECCQ avait décidé de fermer les portes des écoles à cause du soulèvement étudiant. Depuis le 8 mars, cette même commission scolaire a décidé d'ouvrir ces portes, de maintenir les étudiants à l'intérieur et ce, à n'importe quel prix.

Lundi dans la plupart des écoles de la CECCQ, avait lieu la rencontre des parents. Ceci a été fait à l'école Cardinal-Roy, avec remise de documents et présentation d'audio-visuel. Les élèves n'y étaient pas invités. Un représentant du conseil étudiant devait donc seul faire face aux parents et à la direction. Quelques professeurs assistaient à cette rencontre et requerraient un accueil des plus aigres: "Provocateurs, faiseurs de trouble, monteurs de tête". Une personne de la direction a même enlevé le micro à un professeur: "Liberté de parole..." (Belle théorie).

Depuis le 8 mars, voici ce qui se passe à l'école Cardinal-Roy:

— La direction a interdit aux professeurs de parler des événements antérieurs (8 mars p.m.)

Réforme d'usines?

Nous écoutons actuellement bien des opinions sur la réforme scolaire et c'est normal puisqu'elle touche l'avenir de notre société. Ainsi, le Japon ayant un système scolaire très rigoureux (7 heures par jour, 240 jours par année), son économie ne s'en porte que mieux. Certains accusent en affirmant que nous voulons retourner en arrière. Sur certains aspects, ce ne serait pas à dédaigner. Toutefois, après le fameux rapport Parent, nous constatons que certains objectifs ont été manqués, en particulier la sélectivité pour une meilleure qualité de l'enseignement.

Toute société qui chemine normalement voit ses institutions s'adapter progressivement aux besoins réels de la collectivité. Le danger actuel est que nous voulons

— La police municipale (4 agents) est appelée à conduire dehors les étudiants "intrus". On voulait leur barrer les portes (9 mars p.m.).

— La police municipale "cuisine" 2 élèves pour avoir les noms des "faiseurs de trouble" (9 mars p.m.).

— On fait venir dans le hall d'accueil, les étudiants qui ont participé au débrayage du 9 mars et la direction menace de les suspendre (10 mars).

— Des agents de la paix sont engagés pour surveiller les allées et venues de nos élèves (10 mars).

— La répression s'est installée à l'école Cardinal-Roy. Le but est d'écraser nos jeunes.

On menace les étudiants de perdre leur année scolaire; que leur offrez-vous à ces jeunes après leurs cours? Du travail? L'armée et le chômage, ce sont ces 2 alternatives qui les attendent.

Il est grand temps d'écouter ce que nos jeunes ont à nous dire.

Madeleine Regnier
infirmière,
école Cardinal-Roy.

aller trop vite et conséquemment, nous risquons de sombrer dans la confusion que nous avons vécue dans les années 60.

Certains affirment que l'Etat n'a pas à soutenir des écoles de quelque dénomination. Toutefois, il faut se rappeler que le pouvoir public a la responsabilité sociale de répondre aux aspirations judicieuses de son environnement, et cette mission ne peut pas se déterminer en vase clos par un petit groupe.

De ceci, nous devons ensemble définir dans un climat serein et dénué de tout préjugé ce que le Québec veut objectivement comme école: une usine ou une institution de formation d'individus responsables et compétents.

Paul Beaulé
Québec

Pour une formation morale de base avant toute option

La remise en question de la confessionnalité scolaire me fournit l'occasion d'une réflexion sur les différentes alternatives qui se présentent et sur l'opportunité de profiter de l'événement pour s'interroger sur l'application des différents choix. Je déplore le peu d'information qui nous parvient et le fait que nous soyons rendus à soulever toutes sortes d'hypothèses à partir de "coupures de journaux".

La présente réflexion veut aller dans le sens d'une prise de position en faveur du non au statu quo! Nous devons profiter de la remise en question, du changement qui est désiré par ceux qui prônent d'autres options pour nous remettre en question. Pouvons-nous défendre ce qui est offert présentement dans nos écoles primaires?

Il faut louer, bien sûr, le rôle de certains professeurs qui perçoivent leur rôle comme une véritable vocation d'Église; à la suite de ces générations de formateurs qui oeuvraient, avant les grandes

réformes des années 60, et qui ont exercé un vrai ministère. Plusieurs prennent leur tâche au sérieux et dépassent l'enseignement théorique; ces "apôtres" contribuent à la préparation aux sacrements et ils initient les jeunes aux expériences spirituelles, à la rencontre de Dieu. Est-ce le cas de la grande majorité...?

Les professeurs de l'élémentaire seront les premiers à reconnaître que les structures actuelles invitent peu à demander l'exemption de cet enseignement pour ceux qui le désiraient. Bravo aux professeurs qui ont été capables de cette authenticité; je respecte leur choix et je suis édifié de leur attitude véridique... La réalité présente toutefois un bon nombre de professeurs aux prises avec un enseignement religieux auquel ils ne croient plus, qui se sentent mal à l'aise dans la préparation de sacrements qu'ils ne fréquentent plus, mais n'osent pas demander l'exemption de peur d'être mutés ou de perdre un lieu d'influence



La religion

Détenu à l'image de Dieu

Le détenu est un humain au même titre que tous les autres. Créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, rien ne peut nous empêcher de croire qu'il est en possession de dons et charismes déposés en lui par le Divin Créateur.

Quand le Christ porte des gestes "signifiants" envers les marginaux de son temps, c'est, à mon avis, l'expression concrète de sa foi en l'homme. En voyant leur fonctionnement négatif et délinquant, il ne peut résister à l'idée de leur apporter la Bonne Nouvelle qu'ils sont des hommes et des femmes doués pour l'amour, doués pour la vie, doués pour être des éléments positifs dans la création. Des êtres aimés du Père avec toute la tendresse dont Il est capable.

Pour "l'Église", c'est-à-dire les chrétiens ayant la foi en Jésus fils de Dieu, cette pastorale n'est pas un devoir, mais bien l'expression naturelle de leur vécu intérieur. Comme saint Jacques l'exprime bien dans son Épître, la foi sans des gestes concrets auprès des mal-aimés est nulle et inexistante. En d'autres mots, des gens se disant "chrétiens" peuvent pratiquer mais ne pas avoir la foi réelle. La pastorale des prisonniers dans l'Église m'apparaît comme l'un des signes les plus significatifs de la santé spirituelle de celle-ci.

L'intervention de chrétiens de "cœur" auprès de marginalisés m'apparaît devoir en être un d'espoir et de confiance en l'être humain. Tout le travail de réhabilitation doit être imbibé de cet esprit positif et générateur de créativité.

La science et la réhabilitation avec ses éléments de psychologie, de sociologie, de médecine est sans l'ombre d'un doute, très opérante dans le processus de modification d'un comportement antisocial. Cependant, l'intervention m'apparaît épidémique sans l'amour et l'amitié dont a besoin l'être humain. Ce sera une magnifique plante sans racines profondes; au moindre obstacle, tout basculera dans le néant. D'un autre côté, je crois aussi que tout l'amour du monde peut difficilement se passer des sciences

humaines pour réhabiliter un délinquant structuré.

Alors que la science est accessible par les universités, l'amour inconditionnel pouvant dégager un esprit d'amitié, de confiance, d'espoir, de respect envers le prisonnier ne se trouve, pas sur part, que dans la proximité à Dieu. L'homme par lui-même ne peut en arriver à ce degré de perfection humaine. Il a besoin de la présence mystique de l'Esprit de Dieu en lui. Ce n'est pas

une question de pratique, c'est une question de foi, de pauvreté de cœur, de désir d'aimer vraiment son prochain.

En conclusion, j'affirme que le chrétien de cœur est un outil indispensable au processus de récupération de nos frères et sœurs en marge!

Cité du Père

Pierre Lacroix
Charlesbourg-Est

Une image améliorée

Je considère que "Le Jour du Seigneur", à la télé de Radio-Canada, présente une image améliorée de l'Église électronique de chez nous, depuis la diffusion nationale des funérailles de M. Jean Lesage, en décembre 1980.

Célébration selon un renouveau liturgique de plus de qualité, enfin; bonne place laissée aux si bonnes grandes orgues de notre basilique ainsi qu'aux chants rituels exprimés par une bonne chorale, il va de soi mais aussi par la

foule des participants; le tout présidé par un clergé plus servant auquel se sont adjoints des laïcs bien masculins et féminins.

Le renouveau liturgique parti de la base, éelos, il y a près de 25 ans, dans, notamment, les maisons de formation de religieux-laïcs enseignants, s'est hissé peu à peu jusqu'à l'Église mère québécoise et canadienne. Bravo!

Jean-Noël Rancourt,
musicologue liturgiste
et professeur de théologie,
Saint-Romuald

L'armement musical

Raymond Charette,
Animateur musical,
Radio-Canada.

Gérard Richard,
professeur de philosophie,
religion et arts,
Saint-Michel de Bellechasse

Je suis souvent touché par la dimension philosophique et religieuse de votre animation musicale. Puisse la dimension de douceur et de paix silencieuse de vos choix musicaux toucher le cœur de Trudeau!

Dire qu'on prélève des impôts sous prétexte de défense en crise économique et qu'on vend durant ce temps de l'uranium à des athées qui s'arment et arment des peuples contre Dieu! Comme si ces naïfs pouvaient seulement détruire une ou deux galaxies... La bêtise humaine n'a vraiment pas de bornes!

Il vaudrait peut-être mieux investir le budget de la Défense nationale en musique...

P.S.: Ça ressemble à un ministre de l'Éducation qui écoute les athées et les agnostiques recommander l'élimination de la prière quotidienne et de l'enseignement religieux des écoles, sous prétexte de respect des racismes... non-baptisés ou incirconcis... Il ne voit pas que moins l'on prie, plus la prospérité économique baisse... Dieu serait peut-être aussi rusé que Satan? N'en déplaise à Pierre Bourgois... Nul n'empêche la planète de tourner chaque jour et il va falloir à chaque homme jouer de la musique céleste ou infernale en éternité d'ici un tout petit siècle... Ceci dit avec mon entier respect pour les athées ou agnostiques...

Semaine religieuse de 1893...

Les contestations qui présentent entourent l'enseignement religieux à l'école sont bien loin d'être nouvelles. Dans la Semaine religieuse de Québec (no 17, 23 décembre 1893), nous trouvons un article qui soutient le droit des parents à l'enseignement religieux de leurs enfants. L'auteur de cet article met en garde la po-

population contre une religion plus facile (morale naturelle) où il n'y a plus de place ni pour Dieu ni pour la foi.

Parents chrétiens vous avez donc des droits. Que le respect humain ne vous empêche pas de les faire valoir. Il y a deux ans, j'ai demandé à une assemblée de parents de seconder M. le député

dans une démarche qu'il voulait faire pour revendiquer le droit à l'enseignement religieux. Cette réunion de bonnes gens s'est laissée manipuler par une personne aux convictions moins solides et refusa ma demande. J'ai quitté l'assemblée le cœur gros...

Henri-Roland Demers, curé
Saint-Vallier, Bellechasse

partisaneries et la morale individuelle. Ni nos chrétiens, me semble-t-il, ni ceux qui ont pris leur distance face à l'Église ne me paraissent outillés, en général, pour défendre leurs convictions.

Il ne fait pas de doute que les évêques consultés auront à cœur le sort de ceux qui ne prennent pas l'option religieuse catholique. En plus de revendiquer les droits des chrétiens en ne cédant pas sous prétexte d'être attentifs aux exigences légitimes de minorités, nos évêques constituent une des instances les plus autorisées pour rappeler à nos dirigeants politiques les droits fondamentaux de la personne.

Nos frères séparés (ou qui ont pris des distances face à l'Église) méritent plus qu'une formation à rabais; l'enseignement moral qu'ils ont librement choisi doit leur être offert. Quelle que soit l'option des personnes, une formation morale de base fait partie de la formation

fondamentale à laquelle ont droit nos jeunes Québécois.

La façon de réaliser l'enseignement des programmes des options doit être repensée; plusieurs étudiants sortent de nos facultés de théologie et de philosophie et ne demandent qu'un complément de formation pédagogique pour travailler dans ces domaines. Le contexte nous invite à une école ouverte; j'ajouterais où l'ouverture ne sacrifie en rien la qualité de l'expression spirituelle et religieuse de la personne humaine. Pour assurer la qualité, il faudrait assurer l'animation spirituelle par des spécialistes reliés à leur pasteur (évêque) par un mandat pastoral. Croyons-nous suffisamment à l'importance de cette formation fondamentale pour investir personnel qualifié et argent au lieu de couper les budgets?

Jean-Guy Paradis, Ph.D.
Animateur de pastorale
Université Laval.

La SQ rapporte quatre morts accidentelles

Le relevé transmis en fin de journée par la Sûreté du Québec rapportait quatre morts survenues dans divers accidents au cours de la fin de semaine.

Un jeune homme de 18 ans, Denis Drolet, fils de Raymond Drolet, du 1339 des Pins à Ancienne-Lorette en banlieue de Québec, a perdu la vie hier après-midi, lorsque sa motocyclette a heurté un lampadaire, à la suite d'un dérapage sur la chaussée du boulevard Henri IV à la hauteur du boulevard de la Capitale.

Deux occupants d'un petit avion qui s'est écrasé près de Grand Remous dans la circonscription de Gatineau,

samedi, ont péri, et une troisième personne a été blessée très grièvement. Les victimes sont Jean-Guy Prévost âgé de 38 ans, et Hubald Desabrais, 44 ans, tous deux de Grand Remous.

M. Albert Asselin, âgé de 61 ans, de Vanier, a succombé dans une collision survenue en fin de soirée samedi, sur la route principale à Saint-Laurent Ile d'Orléans. Un des véhicules s'engageait sur le chemin et aurait coupé la route à l'autre.

Par ailleurs, trois militaires originaires du Québec ont été tués vendredi dans l'écrasement d'un monomoteur des forces armées, au cours

d'un exercice à Portage la Prairie au Manitoba. Il s'agit de Michel Jean, âgé de 19 ans, de Donnacona dans la région de Portneuf, et deux Montréalais, Claude Cormier et J.-André Lalonde.

Noyé dans une piscine

Le détective Denis Royer de la sûreté municipale de Québec devait compléter, aujourd'hui, une enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort d'un homme de 41 ans trouvé samedi soir dans la piscine d'une conciergerie située au 2835 place Concorde dans le secteur Limoilou. La police a eu surtout de la difficulté à retracer des parents de l'individu, dont l'identité ne pouvait être dévoilée.

Une femme de 53 ans de Sainte-Foy a mis fin à ses jours, en sautant du pont Laporte, samedi matin, sous les yeux ahuris d'automobilistes qui ont aperçu la malheureuse au moment où elle enjambait le garde-fou. C'est la Sûreté du Québec qui enquête sur cet incident tragique.



Trois militaires québécois ont trouvé la mort vendredi, près de Portage La Prairie, au Manitoba, dans l'écrasement de leur monomoteur des forces armées durant un exercice de routine.

Février aura été moins tragique que l'an dernier

par Lucien LATULIPPE

Le mois de février, qui vient de passer à la postérité, a été de beaucoup moins tragique que celui de l'an dernier dans l'Est du Québec. Selon une compilation effectuée par LE SOLEIL, 18 personnes seulement ont connu une mort violente en février 1982, relativement à 46 l'an dernier. Les suicides ne sont pas inclus.

C'est presque incroyable. Les accidents de la route ont fait six morts seulement (26 en 1981) dont trois étaient des piétons. Deux motocyclistes ont perdu la vie. L'un a heurté un arbre et l'autre s'est noyé dans un lac de la Basse-Côte-Nord. Deux personnes ont péri dans le feu. Il y a eu trois meurtres: Diane Aubert à Québec, Maurice Lebel à Trois-Pistoles et Réjean Théoret à Saint-Félicien. Pierre Duchaine a été tué de coups de feu lors d'une tentative de hold-up à Beauport.

Les quatre autres victimes sont trois personnes asphyxiées dans une fosse à purin à Saint-Augustin de Portneuf et une institutrice qui a été trouvée morte gelée à Gaspé.

En février 1981, l'Est du Québec avait à déplorer 26 morts sur la route, sept dans le feu, quatre à la suite de deux accidents d'avion, quatre par noyade, deux attribuables à une chute, un à la suite d'un accident de travail, un consécutif à une bataille et un meurtre.

Le feu

Les pertes matérielles par le feu sont par contre de beaucoup supérieures: \$4,650,000 en février 1982 relativement à un peu plus de \$1 million en février 1981. Les incendies les plus importants ont eu lieu à Roberval (\$1,500,000 au centre

commercial Mail 827 le 25 février), à Sainte-Foy \$1,000,000 au distributeur Champlain le 7) et à Cap-Santé (\$700,000 au garage Biasotto le 18).

Parmi les autres événements qui ont marqué le mois de février, rappelons que les îles de la Madeleine ont essuyé une violente tempête du 22 au 25. L'état d'urgence a été décrété. Un mois auparavant, les îles comme la Côte-Nord avaient connu une violente tempête avec des vents de plus de 100 km/h.

Au point de vue criminel, février 1982 n'a pas été pire que celui de l'an dernier. Les hold-up ont été nombreux et les cambriolages ne se comptent plus. Des tableaux pour une valeur de \$10,000 ont été volés à Saint-Etienne de Lévis. Une partie a été récupérée et cinq suspects ont été arrêtés.

Au Québec 25,000 avortements par année

MONTREAL (PC) — Chaque année au Québec, on pratique 25,000 avortements dont le tiers auprès des femmes de moins de 20 ans.

Selon Mme Monique Tessier, de la Clinique des jeunes de Montréal, ces nombreuses interruptions de grossesse sont dues à l'information incomplète que reçoivent les adolescents sur la sexualité et la contraception.

Mme Tessier a dit déplorer qu'on ne tienne compte de la sexualité des adolescents que lorsqu'elle devient un problème.

Enquêtes sur des incendies

Le détective Ray Libouin de la sûreté de Sainte-Foy a enquêté, au cours des deux derniers jours, sur les circonstances ayant précédé un incendie qui a éclaté tôt aux premières heures samedi, chez Automobile du boulevard Hamel. Le feu avait complètement détruit une roulotte à l'arrivée des policiers-pompier, qui ont évité que les flammes se propagent.

La police n'écartait aucune des hypothèses quant à la cause de cet incendie qui a causé des dégâts estimés à environ \$20,000.

Un incendie vite maîtrisé a causé des dommages à deux chambres d'un hôtel du boulevard Laurier, vendredi. C'est une défectuosité à une machine de la buanderie qui aurait provoqué ce début d'incendie.

A Loretteville, la sûreté enquêtait pour sa part sur deux incendies mineurs qui se sont produits presque simultanément à des établissements de la rue Racine.

LE SOLEIL
ABONNEZ-VOUS!
647-3333

Laliberté vous offre un service professionnel en Corsetterie

5 conseillères d'expérience

Notre spécialité: **PROTHESE DU SEIN**

- KNOCHE • ANITA
- AMOENA DE CAMP
- TRULIFE DE CAMP
- COMPANION AIRWAY
- SILIMA

Notre devise: **DISCRETION ET AJUSTAGE PARFAIT**

par des conseillères d'expérience. Consultations sur rendez-vous: 525-4841.

NOUS AVONS L'EXCLUSIVITE DE LA PROTHESE ANITA ET LA NOUVELLE PROTHESE SILIMA

UN CHOIX INCOMPARABLE DE VETEMENTS DE BASE

- DAISYFRESH • GRENIER • CORETTE
- WONDERBRA • EXQUISITE FORM
- FORMFIT • WARNER • PLAYTEX

IMPORTATIONS

- LEJABY • BOLERO • FELINA
- CHANTELE • BARBARA

laliberté
Mail St-Roch, Québec

CENTRES-DIEU

Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

PLACE LAURIER: 651-2059
PLACE FLEUR DE LYS 523-9822
PLACE QUEBEC: 525-4015
GALERIES CHAGNON: 837-5484
CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545

stéréoquad JVC

Magnétophone à cassette

Contrôle logique • Métal Système automatique de recherche

JVC KDD3 recommandé Rég. 279\$ **SPECIAL 229\$**

SPECIAL TDK SA C-90 55\$ pour 10

710, CÔTE FRANKLIN, QUÉBEC TEL: (418) 687-0909

OUI. SUPER VENTE C'EST VRAI

d'ameublements complets en merisier massif colonial

1395\$

NE MANQUEZ PAS ÇA!!!

- Table ronde ou rectangulaire et 4 chaises ordinaires **399⁹⁵**
- Bureau triple, miroir-huiche, commodes 5 tiroirs, tête de lit (sommer et matelas non inclus) **589⁹⁵**
- Canapé 3 places et fauteuil berçant pivotant **449⁹⁵**

Choix d'ameublements complets

3 pièces à partir de non illustrés **995\$**

Stationnement sur le côté du magasin

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC. 681-6054

Plan mise de côté
• Visa
• Master Card
• American Express acceptées
• 2 étages de meubles

VENEZ DECOUVRIR LA TOUTE NOUVELLE **DATSUN SENTRA 1983**

#1 DATSUN

Une traction avant, 5 vitesses, ou automatique, moteur 1500 cc, disponible en versions sedan, hatchback et familiale.

à partir de **\$5 983⁰⁰**
(transport et préparation en sus)

Ste1Foy DATSUN 2060, boul. Charest ouest sortie parc Jean-Talon nord **681-7371**

LOTTO-QUÉBEC

Gras lot de **250 000\$**

Tirage: 351

732736	250 000\$
32736	2500\$
2736	250\$
736	50\$
36	10\$

Gras lots de **25 000\$**

274771
164642
859590

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro 36114
3 FAÇONS DE GAGNER 2 300\$

36114X
X36114

Numéro 2772
3 FAÇONS DE GAGNER 2 300\$

2772XX
X2772X
XX2772

Numéro 511
4 FAÇONS DE GAGNER 200\$

511XXX
X511XX
XX511X
XXX511

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LOTTO-QUÉBEC

versera cette année plus de 26 000 000\$ en escompte à 15 000 marchands-détaillants du Québec

loto québec

On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

NOS RÉGIONS

AMIANTE, LOTBINIERE, BEAUCE, RIVE-SUD, COTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPE, ILES DE LA MADELEINE, COTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF

AFFRONTER LA CRISE

Selon le commissaire industriel

Rimouski peut protéger les acquis

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Selon le commissaire industriel de Rimouski, M. Ronnie Ouellet, nous sommes en récession économique depuis l'automne dernier, mais la région immédiate de Rimouski est moins touchée que l'ensemble de l'Est du Québec, et il ne devrait pas y avoir de motifs de panique. Il estime que nous sommes présentement dans le creux de la vague et que si nous ne pouvons guère espérer une croissance économique pour 1982, on devrait au moins protéger les acquis.

Le commissaire industriel fonde cette appréciation modérément optimiste sur le fait qu'en 1981, malgré une récession généralisée au Québec, la région de Rimouski aurait connu une augmentation de son activité économique, avec la création de 412 nouveaux emplois.

Dans le secteur de la construction par exemple, explique-t-il, alors que c'était au ralenti dans l'ensemble de la province, la ville de Rimouski a émis pour \$23 millions de permis soit une hausse sur l'année 1980. Le nombre d'emplois s'est maintenu dans ce secteur, grâce aux travaux de réfection de l'école Paul-Hubert, ainsi qu'à la construction des édifices de Hydro-Québec et de la Sûreté du Québec. Il s'attend à une baisse dans ce domaine au cours de 1982, mais fait remarquer qu'on commence tout de même l'année avec un investissement de \$7 millions pour la construction du pont sur la rivière Rimouski et les voies d'accès de l'autoroute.

M. Ouellet s'attend également à une certaine baisse dans le secteur commercial, mais prévoit plus d'une centaine de nouveaux emplois dans le secteur manufacturier, en raison notamment des secteurs de l'é-

lectronique, de l'imprimerie et du métal qui marchent bien.

Au sujet des nombreuses faillites et fermetures, M. Ouellet estime qu'elles ne sont pas absolument représentatives de l'activité économique, puisque plusieurs d'entre elles sont faites au profit d'un concurrent qui se développe. Le répertoire des commerces à Rimouski indique d'ailleurs que leur nombre est passé de 501 à 609 entre novembre 1980 et novembre 1981, pour une augmentation de 511 emplois dans ce secteur. Il reconnaît qu'il y aura une baisse dans ce secteur en 1982, mais qui sera partiellement compensée par le secteur manufacturier.

Qu'en pensent les syndicats?

Pour le président du Conseil central du Bas-Saint-Laurent (CSN), M. Claude Racine, s'il est vrai que la récession économique a été moins ressentie à Rimouski en 1981, c'est loin d'être vrai pour l'ensemble de la région, et même pour Rimouski ça risque peu de se poursuivre en 1982. A preuve, dit-il, sur 6 000 syndiqués affiliés au Conseil central, plus de 500 sont directement touchés par la crise économique, notamment à la scierie de Price, l'abattoir du Bic, les garages de Rimouski, les scieries en général et le secteur des produits laitiers.

Un bilan qui est loin d'être ex-

haustif indique que 70 employés ont été mis à pied deux mois plus tôt à la firme Sciage de Kamouraska et l'on s'attend que la saison soit encore plus courte en 1982, avec un inventaire accumulé de \$6 millions. A Price, 240 travailleurs mis à pied en août dernier, dont 43 qui n'avaient même pas droit au chômage. La scierie d'Escourt a fermé à l'automne avec 114 mises à pied. La fermeture de l'abattoir du Bic a envoyé 35 personnes en chômage. Les meubles d'Amqui, qui comptaient 70 employés en 1978, n'en comptaient plus qu'une dizaine à la fin de 1981. Dans les garages de Rimouski, le nombre d'employés syndiqués est passé de 200 en 1975 à 110 en 1981.

Sur 700 membres du Syndicat des métiers de l'Est (construction), 30 pour 100 des membres n'ont pas travaillé à l'été de 1981. Le nombre d'heures travaillées dans ce secteur, avait diminué de 23 pour 100 en 1980 et en 1981, la diminution fut de 17 pour 100 sur celle de l'année précédente. Au niveau des produits laitiers, le nombre des travailleurs était de 210 en 1981 et on n'en compte plus que 140 au début de 1982. Dans le secteur public, on compte également de nombreuses coupures de postes dans les hôpitaux de Rimouski, Mont-Joli et Trois-Pistoles, ainsi que 25 mises à pied au CSS du Bas-du-Fleuve. Bref, les syndicats sont conscients que la crise économique frappe très

duement les travailleurs et se préparent à faire échec à une offensive majeure du gouvernement dans le secteur public.

Mouvement Action-chômage

Selon M. Jacques Lévesque, du mouvement Action-chômage, l'impasse socio-économique actuelle est si sérieuse que les anciens comités de chômeurs doivent élargir leur action et s'associer aux travailleurs pour dénoncer les véritables causes et les vrais responsables de la crise économique.

Ainsi, dit M. Lévesque, les chômeurs doivent également s'opposer à cette campagne orchestrée du gouvernement du Québec qui vise à demander aux fonctionnaires de se serrer la ceinture lors des prochaines négociations, laissant entendre que ce geste servirait les plus démunis. Au contraire, dit-il, les chômeurs doivent comprendre qu'un tel geste ne peut que les desservir, d'abord en ce qu'il ne peut qu'accroître le chômage dans un secteur qui devrait être au contraire créateur d'emplois.

Ensuite, dit-il, dans une ville comme Rimouski où près du tiers de la main-d'œuvre sont des employés de l'Etat, les compressions de salaires auraient un impact négatif direct sur l'économie régionale, en réduisant leur pouvoir d'achat, accentuant par le fait même le marasme économique.

Le mouvement Action-chômage dénonce d'autre part les récentes prises de position tant du PQ régional que de la députée fédérale Eva Côté, sur la situation économique.

Les gouvernements fédéral et provincial, dit M. Lévesque, se lancent mutuellement la pierre, alors qu'ils sont les principaux responsables de la situation et qu'ils ne font absolument rien pour la corriger.

Outre la baisse des taux d'intérêt, M. Lévesque pense qu'une amorce de solution à la crise économique se trouverait dans les investissements créateurs d'emplois, comme la construction de routes, de logements à prix modiques, par exemple, parallèlement à une réduction des investissements dans certaines industries comme la technologie de pointe par exemple, qui requièrent des investissements considérables et ne créent à peu près pas d'emplois.

Il faut également mettre fin, dit-il, à cette logique qui consiste à prioriser une rationalisation de l'administration publique et de l'économie, laquelle pénalise les travailleurs.

En fait, conclut-il, une crise économique est un contre-sens, puisque la production est là, mais les gens n'ont plus l'argent pour l'acheter. Une crise économique, dit-il, c'est une période de redistribution de la masse monétaire vers les possédants, qui sont les premiers à tirer profit d'une crise économique.



Le Soleil, Jean-Claude Paquet
M. Ronnie Ouellet, commissaire industriel à Rimouski



Le Soleil, Jean-Claude Paquet
M. Claude Racine, président du conseil central de Rimouski

Saint-Georges

Colloque sur la relève agricole

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-GEORGES — Un colloque régional sur la relève agricole en Beauce et ayant pour thème "S'établir est-ce possible?" se tiendra à la polyvalente Saint-François de Beauceville-Ouest, samedi, le 27 mars, entre 9h30 et 16h.

Cette journée d'information est organisée par l'Association des jeunes agriculteurs de la Beauce (JAGRIBEC) en collaboration avec les membres d'un projet de Développement communautaire du

Canada, dont la responsable est Mme Monique Morissette-Loignon.

Le but premier de cette journée, a déclaré au SOLEIL Mme Monique Morissette-Loignon, "est de permettre aux jeunes de réfléchir et d'échanger sur les différentes démarches reliées à l'établissement".

Pour ce faire, a-t-on appris, au cours de la journée les participants seront invités à échanger sur différents sujets tels que: communication acheteur-vendeur, statut de l'entreprise, etc., par le biais

d'ateliers d'animation suivis d'une plénière.

Selon Mme Monique Morissette-Loignon, "de ces discussions pourront se dégager des recommandations précises dont JAGRIBEC aura la responsabilité d'en assurer les suites".

Au niveau des personnes-ressources, mentionnons la présence de M. Marchand (conseiller à l'Office du crédit agricole) et M. Courtemanche (conseiller à la Société du crédit agricole), puis M. Ar-

senault (services des organismes de la relève) et d'autres.

Pour clôturer la journée, le comité organisateur prévoit procéder au lancement d'un guide sur l'établissement dont un exemplaire sera remis gratuitement à chaque participant.

Aussi, le comité organisateur espère que tous les membres de JAGRIBEC profiteront de cette occasion pour s'informer sur les problèmes d'établissement et faire de cette journée un franc succès.

Il y a 15 000 banques en Amérique du Nord. Vous pouvez faire affaires avec la 24^e en importance: la Banque Nationale.

Une banque en progrès

Depuis sa formation, il y a un peu plus de deux ans, la Banque Nationale n'a pas cessé de progresser dans de nombreux secteurs importants: les dépôts ont augmenté de 18,4%, les prêts de 35,7% pour faire passer l'actif à près de 20 milliards de dollars*, soit 20,8% de plus qu'au début. Parallèlement, le solde du capital et des débentures s'est accru de 41,1% et il se chiffre maintenant à 700 millions. Dans le contexte actuel, ce n'est rien de moins qu'une performance remarquable.

Des chiffres éloquentes: 24^e en Amérique, 6^e au Canada, 1^{ère} au Québec

En comparant ses actifs à ceux des quelque 15 000 banques établies en Amérique du Nord, on constate que la Banque Nationale se place au 24^e rang. Si on replace ces chiffres sur la scène canadienne, nous nous retrouvons au 6^e rang; mais ce qui est le plus important, c'est que nous sommes la plus importante banque au Québec, avec plus de 30% du marché bancaire.

*Actif au 31 octobre 1981

Le plus important réseau bancaire au Québec

Dans toutes les régions du Québec, nous sommes en train de mettre le point final au programme de rationalisation de notre réseau. Programme qui prévoyait, en 30 mois, éliminer plus de 250 succursales improductives. Sous peu, quand nous aurons terminé cette opération et que nous n'aurons plus de succursales face à face, dans la même rue ou dans le même centre commercial, notre réseau sera encore le plus important réseau bancaire au Québec avec plus de 500 succursales à votre service. Soit au-delà de deux fois plus que la plus proche banque concurrente. Dès lors, toutes les succursales qui resteront pourront vraiment travailler à la mesure de leur potentiel et vous offrir un service d'autant meilleur.

Un avenir prometteur

Notre actif croît sans cesse et nous disposons des ressources nécessaires à la mise en œuvre de tous les projets, que ce soit pour prêter au consommateur ou pour financer le développement des entreprises, petites, moyennes ou grandes. Et dans l'avenir, nous allons travailler encore plus étroitement avec nos partenaires économiques afin de faire profiter les épargnes de tous ceux qui choisissent nos services. Nous sommes prêts à faire face à l'avenir et cet avenir s'annonce prometteur, parce que nous, on s'en occupe, à la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

AFFRONTER LA CRISE

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le directeur du service d'enseignement aux adultes à la Commission scolaire de la Vallée, et président sortant de la Société de développement économique d'Amqui, M. Laval Morin croit que la vallée de la Matapédia connaît à l'heure actuelle une sorte de contradiction économique, en ce qu'elle est en période de croissance économique pendant que le reste du Québec est en période de récession.

En fait, précise M. Morin, si les projets d'usine de montage d'autobus à Amqui et de scierie à Causapsal devaient se réaliser en plus de l'usine

de panneaux-meubles qui est déjà en construction à Sayabec, la vallée de la Matapédia connaîtrait un essor économique jamais vu jusqu'ici.

Mais cette situation, dit-il, n'est pas l'effet du hasard. C'est en premier lieu parce que les gens de la vallée ont décidé de prendre en main leur avenir économique, ajoutant que l'usine de Panneaux-meubles de Sayabec ne se serait jamais établie à cet endroit, n'eût été du Ralliement populaire.

Comme on le sait, l'usine de panneaux-meubles de Sayabec doit commencer les opérations avant la fin de 1982, ce qui doit créer environ 370 emplois directs. Mais les gens de la vallée, et notamment la Société de développement économique d'Amqui,

ont décidé de ne pas attendre le début de l'exploitation pour s'occuper des emplois indirects, dont on estime le nombre à plus de 200.

Récemment, un groupe de représentants de la Société de développement économique d'Amqui et d'autres organismes de la vallée se rendaient en Allemagne, rencontrer des membres de la famille Kunz, promoteurs de l'usine de Sayabec, pour y observer les différents contrats de sous-traitance, qui peuvent émaner de ce type d'usine, et cela justement, afin de s'assurer que les retombées restent dans la vallée.

En tant qu'éducateur, M. Morin

et d'autres représentants du secteur de l'éducation se sont préoccupés des besoins au niveau de la formation de la main-d'oeuvre. En fait, dit M. Morin, le but de notre voyage étant de comprendre les rouages et le fonctionnement de ce type d'entreprise, son impact sur la formation de la main-d'oeuvre et d'étudier aussi le volet des retombées économiques, nous avons visité les entreprises Kunz en Allemagne, ainsi qu'un certain nombre d'entreprises qui l'alimentent, comme par exemple, une manufacture de moules de meubles.

Certes, dit M. Morin, on ne s'attend pas du moins pour le début, à des

retombées majeures. Mais déjà, un comité étudie différents éléments de sous-traitance, comme la production et le transport de copeaux qui alimenteront l'usine, le transport même du personnel entre les municipalités environnantes, le logement et différents autres services qui deviendront nécessaires.

En d'autres termes, précise M. Morin, c'est à force de luttes que les gens de la vallée ont obtenu certains projets moteurs, et ils désirent que les retombées économiques restent le plus possible dans la vallée.

Poursuivant plus loin ses pro-

jections, la Société de développement économique d'Amqui a d'abord fait un relevé de toutes les entreprises qui ont passé dans la région depuis les années 1880. Pour constater, dit M. Morin, que beaucoup de multinationales y sont passées et qu'elles ont disparu quand les ressources étaient épuisées. Les gens de la vallée, dit M. Morin, ne veulent plus être tributaires d'un seul type d'entreprise qui laissera encore dépérir la région quand sa fortune sera faite.

C'est également pour empêcher la répétition de telles erreurs que les gens de la vallée travaillent à la diversification de leur économie.

Ilot de prospérité dans un océan de récession

La Matapédia fait bande à part

Matane et Gaspé

Logis-vacances est un succès

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Beau temps, mauvais temps, le succès de "Logis-vacances" ne se dément pas.

Du moins, les statistiques sur la fréquentation des résidences des cégeps de Matane et Gaspé, membres de la formule depuis ses débuts il y a neuf ans, révèlent que la clientèle de Logis-vacances n'est pas à la remorque de l'achalandage touristique moyen qui a subi en Gaspésie des hauts et des bas ces dernières années.

La performance du cégep de Matane est particulièrement intéressante. Depuis 1977, le nombre de visiteurs et de nuits d'hébergement n'a cessé de s'élever, même en 1980 alors que le mauvais temps a entraîné l'industrie touristique gaspésienne dans le creux de la vague.

"Qu'elle soit bonne ou mauvaise, la température joue en notre

faveur, a souligné M. Léonce La Chance, responsable du service du tourisme et des congrès du cégep matanais. Le beau temps amène davantage de visiteurs dans la région. En 1980, l'été pluvieux a contraint plusieurs campeurs à opter pour les résidences. Il faut ajouter que cette année-là, nous avons profité de la fermeture temporaire de l'Auberge de jeunesse."

A Gaspé, après l'année record de 1979, 1980 a connu une baisse de l'achalandage. Elle a cependant été moindre que celle enregistrée par l'ensemble de l'industrie touristique, à établi, chiffres en main, M. Marc Bonneau, responsable des résidences au collège de la Gaspésie. "Nous arrivons avec de meilleures performances que l'industrie notamment à cause de nos bas coûts et des services offerts".

Concurrence déloyale?

Aux familles, première clientèle visée aux débuts de la formule,

se joignent maintenant les groupes organisés, principalement les voyagers des clubs de l'âge d'or. En plus de tarifs avantageux, les visiteurs ont accès à des services telles les piscines. Des hôteliers gaspésiens voient d'un mauvais oeil ce système qu'ils taxent de concurrence déloyale.

"Des hôteliers ont déjà tenté d'obtenir une résolution de la ville édictant que nous ne recevions des visiteurs que lorsque les autres établissements afficheraient complet, a convenu M. Bonneau. Ils ne l'ont pas eue. En fait, les hôteliers ne perdent rien puisque nous touchons à un secteur de la population qui ne viendrait pas en Gaspésie autrement. Ce sont des gens qui arrivent souvent avec une tente et qui demeurent en résidence compte tenu du coût. Un de nos arguments, c'est qu'il serait anormal que les Québécois ne puissent profiter d'installations qu'ils défraient à coups de taxes."

Tous ne sont cependant pas opposés au concept, a ajouté M. Bonneau. A Matane, M. La Chance a indiqué que "plusieurs établissements nous envoient des gens parce qu'ils n'ont plus de place. Je ne crois vraiment pas que nous sommes une concurrence déloyale. Nous avons surtout une clientèle qui ne visiterait pas autrement la région."

Selon ce dernier, la progression constante de l'achalandage s'explique par le peu de publicité effectuée au début de la mise sur pied de la formule. Maintenant, a complété le responsable des résidences de Gaspé, la publicité de bouche à oreille en assure le succès, compte tenu du taux de satisfaction. Du 9 juin au 15 août, les résidences de Gaspé seront ouvertes aux voyageurs, qu'ils soient en famille, un groupe ou en solitaire. A Matane, Logis-vacances accueille ses visiteurs à compter du premier juin jusqu'au 15 août.



Ce panneau publicitaire du comité d'implantation d'un CLSC dans la région de Saint-Alphonse et Nouvelle semble avoir maintenant perdu de sa raison d'être.

Saint-Alphonse / Nouvelle

Le projet de CLSC est abandonné

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le secteur s'étendant de Saint-Alphonse à Nouvelle, dans la baie des Chaleurs, n'obtiendra pas un centre local de services communautaires (CLSC) autonome, mais des points de service de deux CLSC déjà existants y seront implantés.

De guerre lasse, semble-t-il, le comité pour l'implantation d'un CLSC s'est du moins rallié majoritairement à cette hypothèse formulée par le ministre québécois des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. Alain Marcoux, lors d'une rencontre à la fin du mois de février.

Depuis huit ans, diverses actions ont été amorcées pour doter ce secteur d'un CLSC, seul endroit de la Gaspésie à en être dépourvu. La perspective d'obtenir à court terme des services de santé de deuxième ligne l'aura emporté.

Selon le porte-parole du comité d'implantation, M. André Lavoie, le ministre Marcoux a présenté trois hypothèses: 1 — établir un CLSC autonome; 2 — un CLSC sous l'autorité du centre hospitalier de la baie des Chaleurs; 3 — la scission du secteur pour le rattacher au CLSC Malauze (Matapédia), pour ce qui est de l'ouest du territoire, et à celui de Paspébiac, pour l'est du secteur. M. Marcoux aurait précisé que le budget de développement serait le même et tournerait autour des \$100,000 à \$150,000.

"Compte tenu des compressions budgétaires, nous aurions implanté à peine les services administratifs, a commenté M. Lavoie. L'idée des points de service est intéressante parce qu'elle permet l'obtention des soins. Le ministre a parlé de la fin du mois de mars ou du début d'avril pour donner une réponse. J'ai informé le ministre, les CLSC concernés et le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de l'hypothèse retenue par le comité d'implantation.

"Par rapport à la bataille que nous avons menée dans la région depuis huit ans et compte tenu des promesses électorales de la dernière campagne, nous avons fait des concessions. Nous ne pouvons reculer davantage, même si nous comprenons le climat de restrictions budgétaires.

"Si le ministère nous offre un montant pour le développement qui est inférieur à l'offre sur la table, ce sera indécent. En bas de \$150,000, il faudra recycler les effaces à crayon. Nous ne nous faisons pas d'illusions: ils ne nous accorderont pas plus que \$150,000. Nous sommes désabusés du CRSSS qui depuis huit ans, nous dit que nous sommes une des régions prioritaires pour l'établissement d'un CLSC alors que nous ne nous sommes jamais trouvés sur les listes du ministère à chaque vague d'implantations de centres de services communautaires."

**A BAS L'INFLATION!
PLACE A L'ECONOMIE!**

un marché aux puces spécial

dans les Annonces classées



**le vendredi 26 mars
ARTICLES
POUR BEBES**

Une seule journée! L'occasion unique de vendre les articles pour bébés, dont vous n'avez plus besoin: vêtements, accessoires, jouets, etc. Hâtez-vous d'en profiter!

Seulement 3\$ pour 20 mots
(10¢ du mot supplémentaire)

les Annonces classées
LE SOLEIL
647-3311

Avant d'allumer une autre cigarette, goûtez une

CRAVEN

Légère

Nouveau!



Nouveau!

Plus de ce goût qui satisfait à tout coup.

CRAVEN Légère

Une plus grande satisfaction pour votre bon goût.

Un incident met fin à la Semaine du détenu

par Roch DESGAGNE

La cinquième Semaine annuelle du détenu du Centre de détention de Québec aura été de courte durée. En fait, elle a été coupée de moitié en raison d'incidents qui se seraient produits mercredi soir à la prison d'Orsainville.

Les événements prévus pour les quatre derniers jours ont été contremandés, à la suite d'une altercation impliquant un détenu qui aurait assailli un gardien en le frappant à la tête avec un appareil téléphonique.

La direction du centre doit communiquer sa version officielle des faits, aujourd'hui, a-t-on indiqué hier.

Toute l'histoire tournerait autour d'une affaire de vente de drogue par un détenu qui devait plutôt offrir le macaron de la Semaine du détenu dans un des centres commerciaux de Québec. Une plainte en ce sens aurait été faite aux autorités du Centre de détention par l'administration du centre commercial en question.

Au cours de la soirée, le détenu aurait asséné des coups avec un écouteur de téléphone à un gardien qui passait près de lui. Les surveillants avaient obtenu un tuyau à l'effet qu'un ou des vendeurs de macarons voulaient profiter de l'occasion pour passer de la drogue, et ils envisageaient d'effectuer une fouille systématique dans les locaux de certains des détenus suspects qui participaient aux activités de la Semaine du détenu.

Le lendemain de l'incident, jeudi, la journée devait être consacrée à une vente massive de macarons dans les centres commerciaux et certains édifices gouvernementaux. D'autres activités sociales, des rencontres d'information, des échanges entre employeurs et protégés de l'INCA étaient prévues pour vendredi et samedi. La clôture de la Semaine du détenu qui devait avoir lieu hier a, évidemment, sauté également.

Cette année, la Semaine du détenu se déroulait en étroite collaboration avec l'Institut national canadien pour les aveugles, sous le thème: "Les personnes aveugles, moi j'y vois".

Ce dénouement pour le moins inattendu risque-t-il de compromettre les efforts du Centre de détention de Québec et du ministère de la Justice pour favoriser la meilleure intégration possible des pensionnaires à la société et au monde du travail? C'est ce que les autorités devraient faire savoir aujourd'hui, en faisant le point sur les récents incidents.

Les informations concernant l'incident de mercredi ont été confirmées hier sur les ondes de la station CKCV par M. Gaétan Roberge, directeur de l'Union des agents de la paix de la région de Québec.

Décès de Emile Girardin

MONTREAL (PC) — Président de 1957 à 1972 de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, M. Emile Girardin est décédé en fin de semaine à Montréal, à l'âge de 86 ans.

De 1959 à 1972, a présidé une branche distincte du mouvement Desjardins, la Fédération des caisses Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

Enseignant et directeur d'école avant de travailler dans les caisses populaires, M. Girardin avait été nommé à l'Ordre du Canada en 1969.

avez-vous le goût du SOLEIL abonnez-vous! 647-3333

Savoir s'exprimer, bien communiquer, avoir confiance en soi sont les clés du succès. Les bonnes idées sont derrière les yeux. Callie, Bernice, Rose, Marilyn, Quilise, 604-378-7888, Chironium, 549-8665

JE MEISE REAISE

La parole facile n'importe où au monde grâce à Berlitz.

- Berlitz peut vous aider à apprendre une langue seconde rapidement, efficacement et en tout confort.
- Les cours et les horaires sont établis selon vos besoins particuliers.
- Les professeurs n'enseignent que leur langue maternelle.
- Tous les cours sont donnés selon la méthode éprouvée Berlitz.

BERLITZ
Depuis 1878
529-6161

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver

LA GUERRE DES ÉTOILES SE POURSUIT

CHRYSLER CONTRE-ATTAQUE

Chrysler prolonge l'Opération Étoile jusqu'au 31 mars 1982.

Réductions de **200\$ à 2000\$**

Si vous pouvez trouver une meilleure voiture à un meilleur prix, prenez-la!

200\$	1982: Colt 5 portes, Plymouth Sapporo, Dodge Challenger, Dodge Ram 50 et Power Ram 50.
300\$	1981: Dodge Omni, Plymouth Horizon, Dodge Aries K, Plymouth Reliant K;
300\$	1981 et 1982: Dodge 024, Plymouth TC3, Dodge Diplomat, Plymouth Caravelle.
400\$	1981: Dodge Challenger, Plymouth Sapporo, Dodge Ram 50;
400\$	1981 et 1982: Colt 3 portes; 1982: Dodge Aries K et Plymouth Reliant K (modèles de base).
500\$	1982: Dodge 400, Chrysler LeBaron (excepté la décapotable et la Town and Country).
550\$	1982: Fourgonnettes et wagonnettes Dodge, Dodge Ramcharger, pickup Dodge pleine grandeur (y compris le 4x4).
600\$	1981: Fourgonnettes et wagonnettes Dodge, Dodge Ramcharger; 1981 et 1982: Dodge Mirada, Chrysler Cordoba.
750\$	1982: Plymouth Reliant K (Custom et SE) Dodge Aries K (Custom et SE).
800\$	1981: Pickup Dodge pleine grandeur (y compris le 4x4).
2 000\$	1981 et 1982: Imperial.

Les voitures K 82: encore plus pour votre argent!
Les Dodge Aries K 82 et les Plymouth Reliant K 82 (modèles de base) se vendent au même prix qu'en 81 avec, en plus, une réduction de **400\$**

DODGE RAM 50
PLYMOUTH RELIANT K 82



Chrysler. On a confiance en notre étoile.

L'Opération Étoile se déroule chez les concessionnaires Dodge et Plymouth participants. L'achat et la livraison doivent être faits avant le 31 mars 82.

Certains accessoires sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.



LE CANADA EN VOIE DE PERDRE SON INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE JAPON: VAINQUEUR DANS LA GUERRE AUTOMOBILE



Miller Services Limited

ON DEMANDE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

Plus de 650 personnes représentant les manufacturiers de pièces automobiles, le mouvement ouvrier et le gouvernement, se sont rencontrés d'urgence récemment, à Toronto, dans le but de résoudre la crise qui affronte les assembleurs d'automobiles et les manufacturiers de pièces automobiles. Même si plusieurs de ces participants étaient directement concernés et en avait peu qui étaient conscients de la gravité du problème ou de jusqu'à quel point son impact est ressenti dans la plupart des secteurs de l'économie et dans la plupart des régions du pays.

Il s'agit manifestement d'un problème qui dépasse les bornes de l'Ontario.

La globalisation de l'industrie automobile a donné lieu à l'avènement de l'automobile mondiale. Ce qui signifie que les manufacturiers multinationaux d'automobiles achètent désormais les pièces partout dans le monde.

La globalisation est peut-être la meilleure voie pour les grandes multina-

38% SANS TRAVAIL

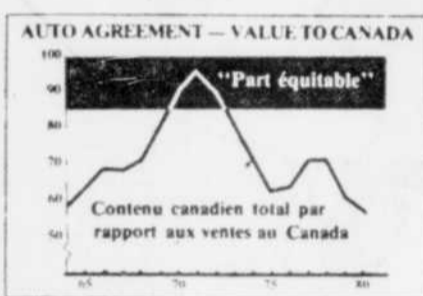
tionales, mais ceci pose une autre menace à l'industrie canadienne de pièces automobiles alors que 38% des travailleurs sont déjà sans travail. Ça veut tout simplement dire que si des moteurs peuvent être faits à meilleur marché et de même qualité à Mexico ou ailleurs, les Canadiens ne construiront pas ces moteurs.

En outre, une des dispositions mal comprises de l'accord de libre échange sur l'automobile est celle qui permet aux manufacturiers qui ont une usine au Canada d'importer franc de douane au pays des véhicules fabriqués dans le monde ailleurs qu'aux États-Unis. Par exemple, une compagnie américaine qui fait l'assemblage d'automobiles au Canada peut importer franc de douane des véhicules provenant du Japon ou de la France, même si ces voitures ne contiennent aucune pièce fabriquée par les travailleurs canadiens.

On a accordé beaucoup de publicité, tant au Canada qu'aux États-Unis, sur le fait que le Canada connaît un surplus quant au commerce et quant à la valeur des véhicules assemblés échangés entre les deux pays.

Un Nouvel Accord Nécessaire avec les États-Unis

De fait, au cours des 17 années depuis la signature de l'accord automobile, nous avons accumulé un déficit commercial avec les États-Unis de l'ordre de 15 milliards. Un surplus de 20 milliards en assemblage automobile contrebalancé par un incroyable déficit de 35 milliards en pièces automobiles. Le Canada se défend assez bien dans le secteur de l'assemblage, mais dans la production de pièces automobiles, là où se trouvent les emplois, notre rendement est constamment à la baisse.



Le ministère des Finances de l'Ontario a estimé en 1978 que si le Canada recevait sa "part équitable" de l'industrie automobile, tant du côté des pièces que de l'assemblage, 24,750 autres travailleurs seraient embauchés chaque année. Le Conseil des Sciences a évalué dans une autre étude, le manque de plus de 20,000 emplois chaque année. Ce qui ne tient pas compte des effets multiples chez les fournisseurs de l'industrie automobile.

Le déficit commercial en pièces atteint 4,7 milliards

La dégringolade de la position du Canada quant au commerce avec les États-Unis se poursuit à une allure inquiétante en atteignant, en 1981, le sommet sans précédent de 4,7 milliards.

Quand on considère que deux emplois sur trois dans l'industrie automobile dépendent de la fabrication de pièces, on peut facilement apprécier toute l'ampleur du coût financier et social que représente le chômage dans ce secteur vital de l'économie canadienne.

Un emploi sur six menacé

Lors d'une récente réunion de l'Association des fabricants de pièces automobiles (AMPA), M. Douglas L. Sedgwick, président de l'AMPA et de Tridon Canada, a dit à l'assemblée qu'un Canadien sur six relève de l'industrie automobile pour son gagne-pain. De nos jours, plusieurs d'entre eux sont mis à pied ou sont sur le point de l'être, et de façon permanente pour plusieurs. Leur emploi est en train de disparaître à une vitesse inquiétante alors que les voitures importées siphonnent les dollars canadiens et que les manufacturiers canadiens de pièces automobiles perdent leur part traditionnelle des exportations vers les États-Unis.

La dépression dans laquelle se trouve l'industrie automobile en ce moment est ressentie dans les mines, les aciéries, les industries de plastique, de caoutchouc, de verre, de fils métalliques et de tissus, ainsi que par les entreprises de transport qui livrent les matières premières et les véhicules finis. On pourrait dire sans exagération que "lorsque l'industrie automobile éternue, nous attrapons tous un rhume!"

Des gains importants pour les Japonais

En 1975, près de 85% des voitures de promenade vendues au Canada étaient fabriquées en Amérique du Nord et 15% étaient importées. Parmi ces importations, 60% provenaient du Japon et le reste de l'Europe. Par contre, en 1981, seulement 71% des voitures de promenade achetées au Canada étaient produites en Amérique du Nord tandis que 29% étaient importées d'outre-mer. Les importations japonaises totalisaient 80 pour cent. Aujourd'hui, les importations occupent 29 pour cent du marché canadien de l'automobile dont 23% reviennent aux Japonais.

Il convient de remarquer que le Canada a été un marché de voitures de promenade relativement stable au cours des 6 à 8 années, alors que les ventes de 1981 ont été les plus faibles depuis 1972, mais inférieures de moins de 10% par rapport à l'année record de 1979. Le marché canadien est toujours un des plus vigoureux, maintenant le sixième au rang mondial. Le gouvernement devrait reconnaître qu'il s'agit là d'un puissant argument qu'il devrait faire valoir en négociant en faveur de l'industrie des pièces automobiles du Canada en vue d'obtenir une entente pour une valeur canadienne à 85% concernant les voitures



importées du Japon au Canada. Cette formule de 85% devrait s'appliquer unilatéralement à tous les pays ayant des échanges commerciaux avec le Canada.

L'urgence d'un tel accord pour une "part équitable" devient manifeste quand on considère que les Canadiens ont acheté des véhicules automobiles japonais pour près de 1,5 milliard de dollars en 1981. Durant cette période les Japonais ont acheté au Canada pour

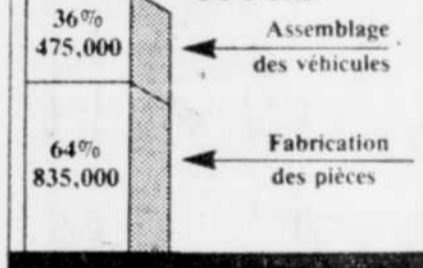
ACHATS DE NISSAN DANS LE MONDE	
	millions
Afrique du Sud	62,25
France	15,05
Grande-Bretagne	10,35
Mexique	10,05
Canada	1,75

moins de 10 millions de dollars en pièces automobiles. Moins de 1/10^e de 1% de ce que le marché canadien leur représente.

Les achats de Nissan à travers le monde démontrent bien le problème. En 1980 (les dernières statistiques disponibles), les achats de Nissan en pièces automobiles du Canada se chiffraient à 1,7 million de dollars. Au cours de la même période, cette entreprise a acheté pour 62,2 millions de l'Afrique du Sud, 10 millions du Mexique, 15 millions de la France et 10,3 millions de la Grande-Bretagne.

Aucun de ces pays ne procure à Nissan autant de ventes et profits que le Canada.

LES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EN AMERIQUE DU NORD

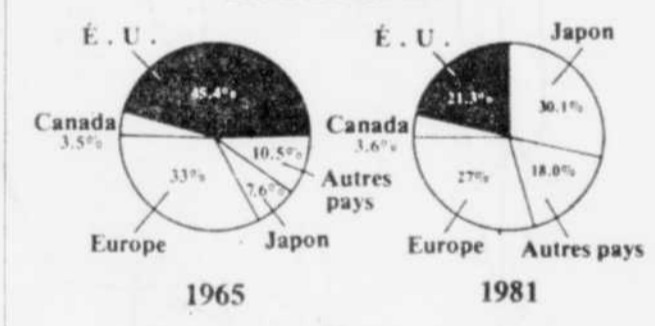


LA PART DES É.U. DU MARCHÉ MONDIAL DIMINUE

L'industrie automobile de l'Amérique du Nord fait face à une crise plus grave que dans les temps les plus sombres de la Grande Dépression. A cette époque, elle n'avait en pratique aucune concurrence et jusqu'en 1965, comme en fait foi le tableau, Detroit dominait la production automobile dans le monde. De nos jours, cette position de leadership a été capturée par les Japonais.

Il y a plusieurs raisons pour cet état de choses, dont, premièrement, le fait que le manufacturier japonais bénéficiait d'un avantage naturel par rapport aux trois grands. Le Japon payait très cher le carburant bien avant que l'Amérique du Nord ait eu à subir les prix majorés de l'OPEP. Il a toujours dû importer son pétrole. Deuxièmement, ce pays connaissait une plus grande congestion urbaine que le Canada et les États-Unis, ce qui a donné lieu à de sérieuses contraintes d'espace dans les rues et sur les routes. Ces deux faits ont procuré aux Japonais un avantage de commercialisation à l'échelle internationale, puisqu'ils étaient forcés de produire de petites voitures pour combler les besoins du marché domestique.

PRODUCTION DE NOUVEAUX VÉHICULES DANS LE MONDE



Depuis l'avènement de l'OPEP, les assembleurs d'automobiles et les fabricants de pièces d'Amérique du Nord ont consacré plus de 80 milliards en nouveaux investissements dans un effort de rattrapage.

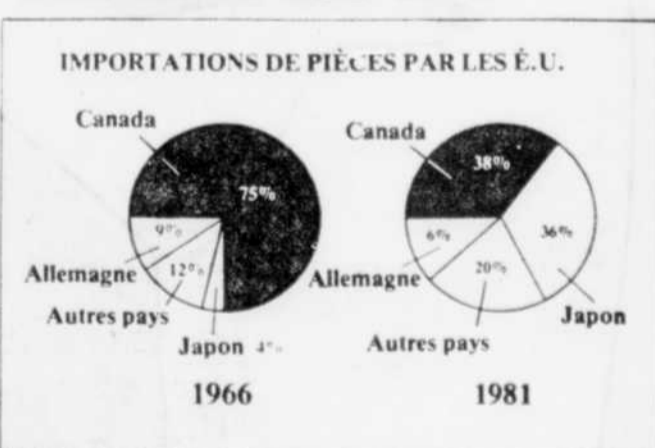
LA PART DU CANADA DU MARCHÉ AMÉRICAIN DIMINUE PLUS VITE

Depuis le milieu années 60, la part du Canada dans l'importation des pièces par les États-Unis diminue sans cesse. Les Japonais vendent d'ores et déjà presque autant de pièces automobiles aux États-Unis que le Canada. De plus, l'Allemagne de l'Ouest et les pays en voie de développement tels que le Mexique et le Brésil dirigent de plus en plus leurs pièces vers ce marché.

Les pièces automobiles du Canada représentent seulement 38% de toutes les pièces importées par les États-Unis, comparativement à 75% à la fin des années 60. Chaque année depuis 1971, il y a eu baisse dans les exportations canadiennes.

Tel que mentionné plus haut, la part du Canada a été rongée par les Japonais ainsi que le Mexique et le Brésil. Ces deux derniers pays jouissent de l'aide gouvernementale en vue d'amplifier leurs exportations de pièces automobiles vers les États-Unis.

IMPORTATIONS DE PIÈCES PAR LES É.U.



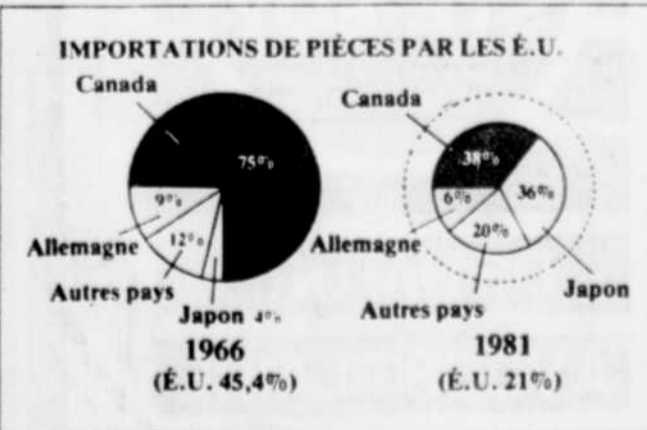
Ce tableau illustre l'impact sur l'industrie automobile du Canada lorsque les deux facteurs d'érosion susmentionnés sont réunis.

Le cercle plein illustrant la situation en 1980 est en proportion de celui qui illustre qu'en 1966 les États-Unis construisaient 45,4% des automobiles du monde entier. A cette époque-là, les Américains achetaient 75% de leurs pièces au Canada - aujourd'hui, 35%.

Toutes proportions gardées, ceci signifie que nous n'exportons aux États-Unis que 25% des pièces automobiles canadiennes comparativement à 1966, alors que nous exportions 75%.

Faut-il s'étonner que le Canada connaisse des problèmes dans son industrie automobile? Nous sommes dans la pire position possible. Nous recevons une plus petite part d'un marché américain qui diminue et nous avons une part négligeable d'une production automobile japonaise et autres en pleine croissance.

LE CANADA REÇOIT UNE PLUS PETITE PART D'UN GÂTEAU RÉDUIT



Ce que fait l'industrie pour s'aider

Les manufacturiers canadiens d'automobiles et leurs fournisseurs en pièces automobiles se sont engagés à investir au cours des cinq prochaines années quelque 4,8 milliards dans une nouvelle usine et dans du matériel qui serviront à produire de nouvelles autos plus petites et à accroître l'efficacité.

Dans la plupart des usines à travers le pays il y a une prise de conscience à l'effet qu'une meilleure collaboration est nécessaire entre l'entreprise et les travailleurs. De nouveaux programmes, tels que le "Cercle de qualité", sont maintenant implantés auprès de plusieurs fabricants de pièces. Le patronat et les ouvriers se rencontrent désormais non pas pour "négocier" comme auparavant, mais pour travailler ensemble et relever le défi de l'importation en fournissant aux Canadiens la meilleure voiture possible au prix le plus bas possible, et ainsi assurer leur propre sécurité future.

Ce que le gouvernement a fait

Dans un discours prononcé par M. Russell Maclellan, secrétaire parlementaire de l'honorable Herb Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce, ce dernier a exposé ce qu'a accompli le gouvernement en faveur de l'industrie automobile.

- Le gouvernement a poursuivi les entretiens avec les États-Unis sur l'accord portant sur le commerce automobile.
- Il a oeuvré avec l'industrie canadienne en vue de l'aider à terminer la restructuration qui prévoit la conversion aux véhicules de faible consommation de carburant.
- Il a conclu une entente avec Volkswagen selon laquelle le gouvernement investira 150 millions à Barrie, ce qui créera 2,500 nouveaux emplois et assurera, d'ici cinq ans, un contenu canadien à 85%.
- Il a annoncé l'implantation par KHD d'une nouvelle usine de moteurs diesel avec une main-d'oeuvre initiale de 300 personnes et augmentant jusqu'à 1000.

Ce que vous pouvez faire

- Si vous considérez important que les Canadiens aient du travail...
- Si vous êtes un travailleur de l'industrie automobile mis à pied...
- Si votre emploi est en jeu à cause du grave malaise que sévit actuellement dans l'industrie automobile...

le pour lui faire part de vos inquiétudes. Exhortez-le à transmettre au Premier Ministre l'urgence d'adopter des mesures sévères qui contribueront à sauver notre industrie automobile canadienne et ainsi à assurer du travail à notre population de sorte que notre économie se remette en marche.

3. Faites de votre prochain achat un véhicule nord-américain plutôt qu'une importation.

DÉCOUPEZ ET EXPÉDIEZ DANS UNE ENVELOPPE — AUCUN FRAIS REQUIS

Le Très Honorable
Pierre Elliott Trudeau, C.P., M.P.
Chambre 309-S, Chambre des Communes
Ottawa, Ontario - KIA 0A6

Cher monsieur Trudeau:

Je suis profondément inquiet de la crise que traverse présentement l'industrie automobile. J'exhorte votre gouvernement à agir dès maintenant et à imposer un embargo temporaire afin de limiter les importations d'automobiles et de camions provenant du Japon, et à négocier avec tous les importateurs de nouveaux accords établis d'après une formule équitable de contenu canadien semblable à celle négociée récemment avec Volkswagen.

Bien à vous,

NOM
ADRESSE

Le temps s'écoule pour l'industrie canadienne des pièces automobiles.

"EN GARDE"

Somec ouvre une nouvelle usine

par Denis ANGERS

Firme établie à Québec en 1969, la maison Somec Inc. posait vendredi un geste plutôt rare, par les temps qui courent. Elle procédait à l'inauguration d'une nouvelle usine sur le territoire de la Vieille Capitale, un bâtiment sis rue Lachance dont la construction aura coûté près de \$2.7 millions et qui permettra de créer une cinquantaine de nouveaux emplois.

Entreprise spécialisée dans les domaines de la ventilation et de la climatisation, Somec Inc. est la plus importante des compagnies affiliées au groupe Somesco Inc., un groupe fondé à Québec il y a 13 ans et qui, en 1981, enregistrerait un chiffre d'affaires de \$36 millions en dépit de la médiocrité du marché de la construction.

Regroupant six entreprises, Somesco fait principalement affaire dans les domaines connexes à la plomberie et au chauffage, chacune des composantes privilégiant une facette de ces secteurs complémentaires. Ainsi, Somec s'occupe de tuyauterie industrielle, en plus de ventilation et de climatisation. Les entreprises Julien Inc. privilégient, pour leur part, l'équipement de cuisine, alors que Sogaz Inc. installe des réseaux de distribution pour le gaz. Enfin, la maison Bolé, qui partage avec Somec le nouvel immeuble de Québec, met l'accent sur la réfrigération commerciale et industrielle.

Pour ce qui est du complexe usine-bureaux inauguré vendredi, il occupe une superficie de 60,800 pieds carrés. Et sa construction, entreprise à l'automne de 1981, a été rendue possible par un trio de subventions gouvernementales. En fait, soulignait M. Lionel Vézina, contrôleur de l'entreprise, cette "implication des trois gouvernements a été un élément déterminant" dans la décision d'aménager ce nouveau centre.

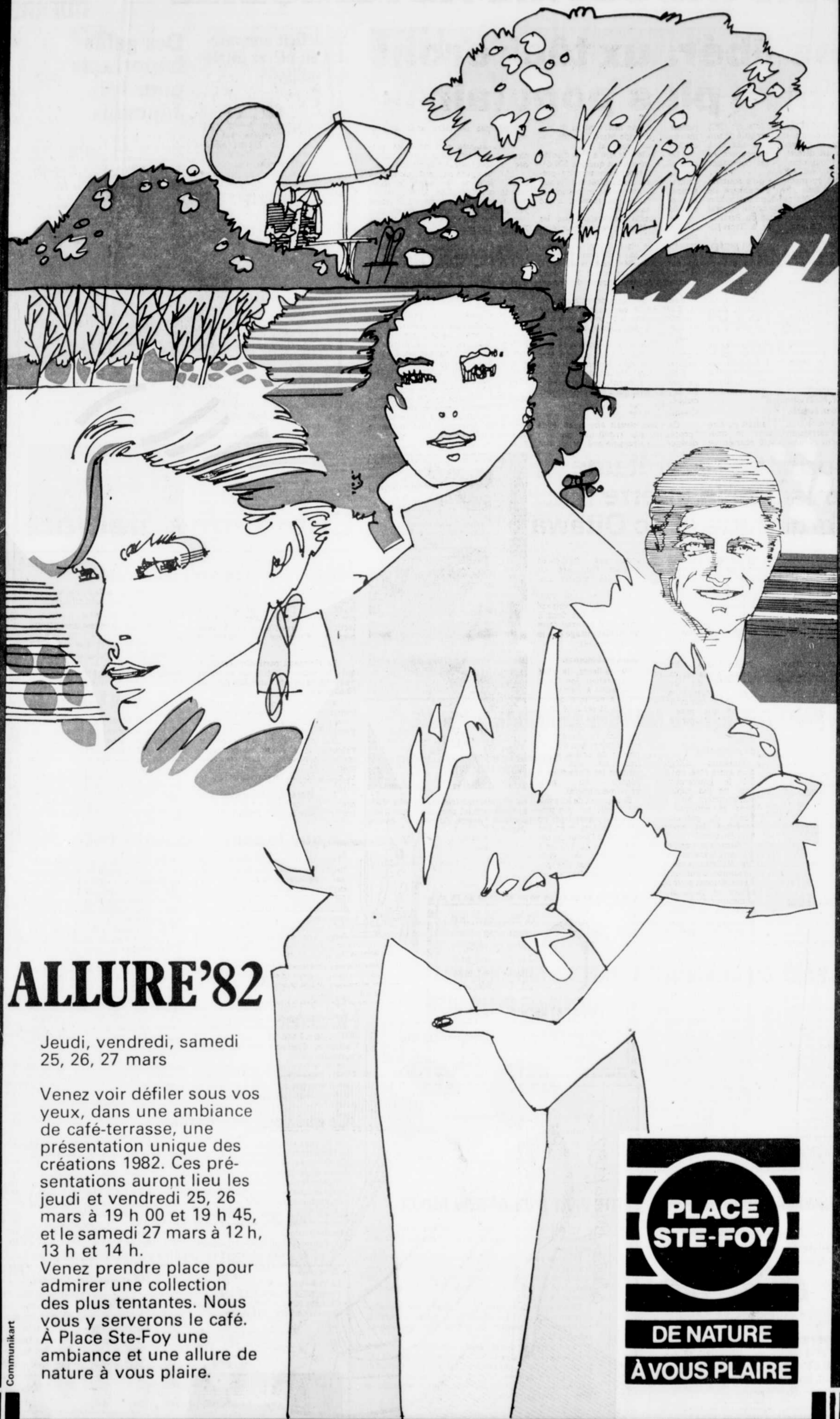
Une de ces participations provenait de la municipalité de Québec qui, renouant avec la promotion industrielle, a consenti un prêt de \$1.5 million à l'entreprise, à même son propre fonds industriel. Pour sa part, la Société de développement industriel du Québec y est allée d'une aide financière de \$130,000, "sous forme de prise en charge d'intérêts". Enfin, le gouvernement fédéral a versé \$382,000, en vertu de son programme de subvention au développement régional.

Permis non renouvelé pour 323 entrepreneurs

MONTREAL (d'après PC) — En l'espace de seulement neuf mois, soit du premier avril 1981 au 31 janvier 1982, la Régie des entreprises de construction du Québec a mis fin aux activités de 323 entrepreneurs qui se sont vu refuser le renouvellement annuel de leur licence pour des raisons d'insolvabilité.

N'ayant pas reçu de la part du gouvernement L'Évesque de directive l'obligeant à tenir compte du marasme économique qui frappe à l'heure actuelle l'industrie de la construction, la régie d'État continue à imposer aux entreprises comme condition sine qua non de solvabilité un actif excédant au minimum de \$5,000 le passif. Toute entreprise de construction ne présentant pas ce "surplus financier" à l'intérieur de leur bilan annuel se voit contraint à fermer ses portes.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
**EXAMEN
DE LA VUE
LUNETTES**
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
972, 3e Av., Limoilou, Québec



ALLURE'82

Jeudi, vendredi, samedi
25, 26, 27 mars

Venez voir défiler sous vos yeux, dans une ambiance de café-terrasse, une présentation unique des créations 1982. Ces présentations auront lieu les jeudi et vendredi 25, 26 mars à 19 h 00 et 19 h 45, et le samedi 27 mars à 12 h, 13 h et 14 h.

Venez prendre place pour admirer une collection des plus tentantes. Nous vous y servirons le café. À Place Ste-Foy une ambiance et une allure de nature à vous plaire.

**PLACE
STE-FOY**
**DE NATURE
À VOUS PLAIRE**